

# RAPPORT ANNUUEL 2011-2012

Défense des droits  
**RAIDDAT**  
en santé mentale





# contenu

## RAPPORT ANNUUEL

### 2011-2012

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
Membres du conseil d'administration du RAIDDAT	15
Mission du RAIDDAT	16
Mandat du RAIDDAT	17
MOT DE LA DIRECTRICE	19
L'équipe du RAIDDAT	21
Reflet de la réalité pour le RAIDDAT	22
Pour une intervention plus efficace en SANTÉ MENTALE	29
Promotion de l'appropriation	31
La fonction du pair-aidant	33
Rapport des conseillères	35
TABLEAUX RAIDDAT	39
APERÇU STATISTIQUE DES PLAINTES	40
Mode de réception des cas en 2011-2012	41
Graphique d'aide et d'accompagnements	41
Tableau des demandes régionales 2012	42
Dossier d'aide et accompagnement - de 2008 à 2012	43
Accompagnement et demande 2008-2011 incluant appel conférence	44
Appréciation	45
LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET MOBILISATION	47
Communiqué	50
Les médias	59
Activité d'éducation populaire	67
RAPPORT STAGIAIRE	71
Perspectives d'action et priorité	75
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012-2013	77

# convocation



Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 15 mai 2012

## CONVOCATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Madame,  
Monsieur,**

Il nous fait plaisir de vous inviter à assister à l'assemblée générale annuelle du RAIDDAT qui se tiendra :

**Date :** Jeudi le 7 juin 2012

**Endroit :** RAIDDAT  
8 rue Gamble Ouest #102 à Rouyn-Noranda

Venez partager avec les autres membres votre point de vue et recueillir de l'information.

### **Horaire**

9 h 30	Accueil
10 h	Assemblée générale annuelle
11 h	Pause et goûter servi sur place (gratuit)
11 h	Élections
12 h	Clôture de l'assemblée

S'il vous plaît, confirmer votre présence avant le 30 mai 2012 au 1 888 762-3266

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

---

Denis Bourassa, président

/fr



# procès verbal

## DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RAIDDAT TENUE LE SAMEDI 11 JUIN 2011 À 10 H

### À LA SALLE DE L'ORGANISME LE PONT SITUÉ AU 70 RUE GAMBLE OUEST À ROUYN-NORANDA

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur neutre*

#### **SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :**

Monsieur José Dubé	Monsieur Rodrigue Savard
Monsieur Valentin Matteini	Madame Yvette Bergeron
Monsieur André Gaulin	Monsieur Jean Marie Mattard
Madame Denise Arsenault	Monsieur Stéphan Lavoie
Madame Carole Amesse	Monsieur Jean Pierre Héту
Madame Marguerite L. Richard	Monsieur Francois Vézina
Madame Diane Blais	Monsieur Bruno Bisson
Monsieur Jean François Delisle Roy	Madame Louise Richard
Madame Suzanne Deshaies	Madame Marie-Michelle Aubertin
Madame Marielle Gaudet	Madame Marilie Hachez
Madame Joanne Beaulé	Madame France Riel
Madame Nathalie Beaudoin	Monsieur Blaize Rodrigue

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**
- 3. Vérification du quorum**
- 4. Approbation du nombre de membres**
- 5. Adoption de l'ordre du jour**
- 6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2010**
- 7. Rapport du Conseil d'administration**
- 8. Rapport d'activités**
- 9. Priorités et plan 2011-2012**
- 10. Finances**
  - 10.1 Adoption des états financiers 2010-2011
  - 10.2 Nomination d'un vérificateur pour 2011-2012
  - 10.3 Adoption des prévisions budgétaires 2011-2012
  - 10.4 Ratification des actes des administrateurs

#### **PAUSE-SANTÉ**

#### **11. Élections**

- 11.1 Les conditions pour être membre du CA du RAIDDAT
- 11.2 Nomination d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élection
- 11.3 Description des postes vacants au Conseil d'administration
- 11.4 Propositions de candidatures

#### **12. Hommage et appréciation**

#### **13. Levée de l'assemblée**

## **1. Mot de bienvenue**

Madame St- Cyr souhaite à tous une cordiale bienvenue.

## **2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

Il est proposé par monsieur Stéphan Lavoie et appuyé par madame Louise Hudon que messieurs François Vézina et Jean-Pierre Héту soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée.

Compte tenu que le vérificateur financier est déjà arrivé et pour le libérer rapidement, il est proposé par madame Diane Blais et appuyé par madame Marielle Gaudet de traiter maintenant le point 10. Finances.

## **10. Finances**

### **10.1 Adoption des états financiers 2010-2011**

Monsieur Chouinard fait la présentation de son audit et des états financiers 2010-2011. Suite à une question, il est précisé que le règlement financier confidentiel, suite à un congédiement, a été complètement intégré dans les finances 2010-2011.

Sur proposition de monsieur Stéphan Lavoie, appuyée par madame Louise Richard, ce rapport financier est accepté à l'unanimité.

### **10.2 Nomination d'un vérificateur**

Sur proposition de madame Louise Richard, appuyée par monsieur Stéphan Lavoie, il est résolu que la firme Chouinard & associés soit nommée en qualité de vérificateur pour l'année 2010-2011.

### **10.3 Adoption des prévisions budgétaires 2011-2012**

Sur proposition de madame Diane Blais, appuyée par madame Denise Arseneault, les prévisions budgétaires sont adoptées à l'unanimité.

### **10.4 Ratification des acteurs des administrateurs**

On souligne le changement apporté par le CA au quorum de l'assemblée générale de 15 membres aux membres présents, modification de l'article 22 des règlements généraux du RAIDDAT. Suite à une brève discussion, tous sont convaincus de la pertinence de cette modification.

Sur proposition de monsieur André Savard, appuyée par madame Louise Hudon, les acteurs des administrateurs sont ratifiés.

## **3. Vérification du quorum**

Comme le nouveau quorum de l'assemblée générale est constitué des membres présents, le quorum est constaté.

## **4. Approbation du nombre de membres**

(N'a pas été faite)

## **5. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Sylvie St-Cyr fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par madame Marielle Gaudet et appuyé par madame Louise Hudon que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec la modification qu'on y a déjà apportée.

## **6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2010**

François Vézina fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2010. Il est proposé par madame Louise Richard et appuyé par monsieur Jean-François Delisle que le procès-verbal du 19 juin 2010 soit accepté tel que présenté.

On adresse des félicitations pour la rédaction du procès-verbal.

On note quelques petites corrections à apporter. Au point 3, il faut remplacer « aux minimums » par « au minimum » et au point 12.4, il faut ajouter un accent circonflexe sur le u de dû. On note également quelques petits problèmes de mise en page.

On note également que la tenue d'une assemblée générale spéciale ne s'est pas faite car cette décision ne respectait pas les statuts et règlements tout comme le fait que le CA élu lors de cette assemblée soit un CA provisoire.

## **7. Rapport du Conseil d'administration**

Madame St-Cyr fait la présentation du rapport du Conseil d'administration.

Il est proposé par monsieur Jean-François Delisle et appuyé par madame Denise Arseneault d'accepter le rapport du Conseil d'administration.

Il est souligné l'importance d'avoir un représentant des usagers à la Table de concertation en santé mentale pour chacun des cinq (5) territoires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

## **8. Rapport d'activités 2010-2011**

Le rapport des activités est présenté par France Riel, à la suite Jean-François Delisle présente le projet de recueil de témoignages qui a apporté la publication du recueil *L'avis mental*. Pour la prochaine année, il souligne un projet de journal du RAIDDAT et probablement un autre recueil de témoignages.

Il est proposé par madame Louise Hudon et appuyé par madame Suzanne Deshaies d'adopter le rapport d'activités 2010-2011. Le rapport d'activités 2010-2011 est adopté à l'unanimité.

## **9. Priorités et plan d'action 2011-2012**

Il est proposé par monsieur Stéphan Lavoie et appuyé par madame Johanne Beaulé que les priorités et le plan d'action 2011-2012 soient acceptés tels que présentés.

## **11. Élections**

### **11.1 Les conditions pour être membre du CA du RAIDDAT**

Pour être éligible au CA du RAIDDAT, il faut être membre en règle du RAIDDAT et ne pas travailler dans un organisme œuvrant en santé mentale.

Diane Blais souligne qu'il faut également posséder les compétences satisfaisantes pour remplir cette fonction.

Il est suggéré au prochain CA d'étudier la possibilité de nommer des Administrateurs substitués pour remplacer temporairement un membre qui ne serait pas disponible pour une période donnée. Cette proposition pourrait, le cas échéant être conduite à L'AGA 2012.

## **11.2 Nomination d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élection.**

Il est proposé par madame Louise Richard et appuyé par madame Diane Blais de nommer respectivement François Vézina et Jean-Pierre Hétu comme président et secrétaire d'élection.

## **11.3 Description des postes vacants au Conseil d'administration**

Il y a un peu de confusion sur le nombre de postes en élection et la durée des mandats compte tenu des décisions de la dernière assemblée générale. On se réfère alors aux statuts et règlements qui précisent le nombre d'administrateurs venant en élection selon les années paires ou impaires.

On souligne également l'importance de maintenir les postes-clés, d'avoir au minimum un administrateur par secteur (au maximum deux par secteurs).

Il est proposé par monsieur Stéphan Lavoie et appuyé par monsieur Rémi Pelletier d'accepter les candidatures des deux administrateurs qui sont absents et qui ont fait savoir verbalement leur intérêt à poursuivre comme administrateur du RAIDDAT.

On considère que le mandat de ces deux personnes se terminera l'année prochaine. Compte tenu de ces décisions et de deux démissions, il y a donc 5 postes d'administrateurs à combler.

## **11.4 Propositions de candidatures**

Il est proposé par monsieur Rémi Pelletier et appuyé par monsieur Jean-François Delisle d'ouvrir la période de mise en candidature.

On procède par secteur. Pour le secteur de Ville-Marie, mesdames Diane Blais et Denise Arseneault se proposent; pour le secteur d'Amos, Stephan Lavoie est proposé par Rémi Pelletier; pour le secteur de Rouyn-Noranda, madame Louise Richard se propose. Il n'y a pas de volontaires pour le secteur de Val d'Or. Il reste donc un poste vacant.

Il est proposé par madame Louise Hudon et appuyé par madame Marielle Gaudet d'entériner l'élection des administrateurs.

## **Voici donc le portrait des administrateurs et de leur mandat secteur par secteur :**

- **Secteur de Ville-Marie :**
    - Diane Blais : mandat se terminant en 2013
    - Denise Arseneault : mandat se terminant en 2013
  - **Secteur de la Sarre :**
    - Kathy Lord : mandat se terminant en 2012
  - **Secteur d'Amos :**
    - Stéphan Lavoie : mandat se terminant en 2013
  - **Secteur de Val-d'Or :**
  - **Secteur de Rouyn-Noranda :**
    - Denis Bourassa : mandat se terminant en 2012
    - Louise Richard : mandat se terminant en 2013
    - 1 poste dont le mandat se terminant en 2012 à combler.
- Compte tenu de l'heure, la nomination des officiers se fera lors de la prochaine réunion du CA du RAIDDAT.

## **12. Hommages et appréciation**

Une reproduction de la toile de Norbert Lemire est remise aux membres du CA en guise d'appréciation de leur travail.

Les personnes qui ont accepté de rendre public leur témoignage reçoivent un encadrement de la peinture qu'elles ont effectuée lors de l'atelier de peinture avec Norbert Lemire. Un hommage particulier est rendu par Stéphan Lavoie au nom du RAIDDAT à Jean-François Delisle pour la réalisation de ce grand projet.

## **13. Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Louise Richard, appuyée par madame Louise Hudon, la levée de l'assemblée a eu lieu à 13 h.

**Jean-Pierre Hétu**

**Secrétaire de l'assemblée générale annuelle :**

J'atteste que le rapport des activités et les états financiers ont été présentés et adoptés à l'assemblée annuelle des membres tenue le Samedi 11 juin 2011 à Rouyn-Noranda.

**Denis Bourassa, président**





# Rapport du conseil d'administration 2011-2012





# bienvenue

## **Bienvenue à tous,**

Je suis heureux, aujourd'hui, d'assumer la tâche qui m'est confiée de vous informer sur les réalisations et les activités du Conseil d'administration pour cette année 2011-2012.

Lorsque j'ai été nommé vice-président du conseil d'administration du RAIDDAT, je ne savais pas vraiment en quoi cela consistait. C'est-à-dire que j'en connaissais la mission mais non l'ampleur de la mission. De l'intérieur, nous prenons connaissance de la réalité dans son ensemble et dans ses éléments. L'idée que je me faisais d'apporter de l'aide à des personnes que j'aime bien s'est développée à un niveau dont la mesure est d'une importance considérable. Les besoins dans notre région sont incalculables.

En remplacement de Madame Sylvie St.Cyr qui a quitté pour des raisons de santé, je suis devenu président par intérim. Il me fait plaisir de vous présenter l'équipe du C.A. qui me fait confiance et me supporte dans cette tâche. Au cours de cette dernière année, nous nous sommes réunis à huit reprises.

Pour l'année 2011-2012 l'organisme compte 267 membres. Donc, la progression est constante et nous en sommes très contents.

Je suis heureux de voir aller le RAIDDAT, cet organisme sans but lucratif, qui ne profite pas des gens mais qui leur aide. C'est une des raisons qui m'ont fait adhérer sans hésitation à cette mission.

Je tiens à féliciter et à remercier tous les membres qui sont présents au sein de cet organisme, qui réalisent un travail efficace et indispensable pour les personnes dans le besoin. Je souhaite que vous gardiez votre enthousiasme et votre persévérance.

Je tiens à féliciter, personnellement, Madame France Riel et son équipe pour leurs compétences, leur dynamisme inébranlable, leurs travaux colossaux effectués au RAIDDAT. Je félicite aussi Monsieur Jean-François Delisle Roy pour l'accomplissement de son livre qu'il a réalisé et réussi avec brio. Ce livre contribue à faire connaître notre organisme qui est un des buts importants pour tous. La présentation du livre dans les médias a contribué à réaliser un de nos objectifs qui est de faire connaître le RAIDDAT et d'inviter les personnes en difficulté à venir nous rencontrer.

Financièrement, le RAIDDAT a atteint ses objectifs et est en bonne position pour la continuité de ses projets et de ses activités.

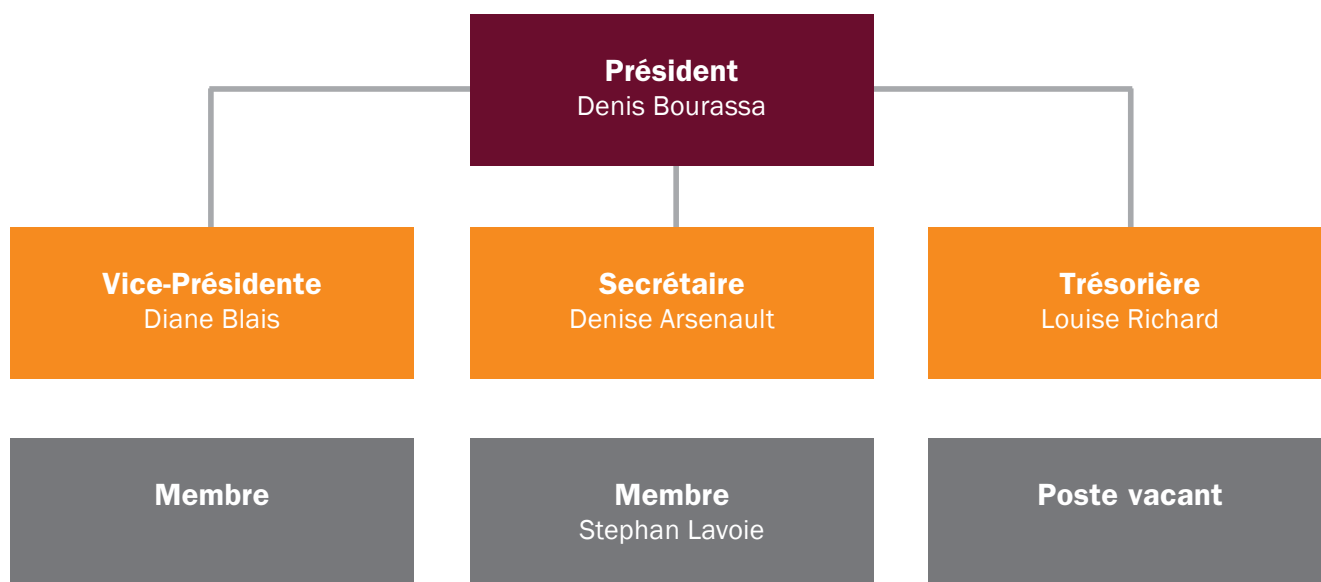
**Denis Bourassa**  
**Président**









**Membres du conseil d'administration du RAIDDAT****RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RAIDDAT**

10 mai 2011  
11 juin 2011  
11 août 2011  
21 septembre 2011  
16 décembre 2011  
10 février 2012  
1<sup>er</sup> mars 2012  
23 mars 2012

## **Mission du RAIDDAT**

Le RAIDDAT est un organisme communautaire autonome qui a une mission principale de défense collective des droits, assortie à un mandat d'aide et d'accompagnement confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Tout au long de son histoire, l'organisme, via ses représentants, a participé à l'avancement des droits et de leur application, par sa participation à des études, formations, forums et activités de concertation destinées principalement aux intervenants dans le champ de la santé mentale. Par notre apport à des projets d'envergure nationale, nous participons à des actions politiques visant à faire changer des mentalités et à accélérer la mise en application des initiatives progressistes en matière de respect des droits. Pensons seulement à l'approche de la gestion autonome de la médication en santé mentale et aux principes de l'appropriation du pouvoir mis de l'avant à l'échelle nationale.

L'organisme organise ou collabore aussi à des activités de sensibilisation, de formation et de mobilisation visant à ce que les thèmes principaux qui nous tiennent à cœur fassent partie des conversations et des préoccupations des gens, que les droits et le vécu des personnes soient présents à notre esprit quand nous parlons de marginalisation et de souffrances liées à des problèmes de santé mentale. De plus, un aspect important de la mission du RAIDDAT est de favoriser la participation des personnes à tous les niveaux des structures de consultation, de décision et d'évaluation des services dont elles sont les utilisatrices.

Le RAIDDAT est soutenu principalement par le SACAIS, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, qui relève du Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale. L'exercice de notre mission de base est reconnu et valorisé dans le cadre d'une entente qui respecte le cadre de référence québécois en matière d'action communautaire.



Région 08

### **Mandat du RAIDDAT**

Le RAIDDAT est aussi supporté financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans l'exercice d'un mandat de promotion et de défense des droits mieux décrit dans un document mis à jour en 2006.<sup>1</sup> Certaines personnes sont aux prises de façon temporaire ou persistante avec des problèmes psychologiques qui affectent leur capacité à faire valoir leurs droits et qui les rendent également plus susceptibles d'être lésées. L'épuisement, le manque d'information et la difficulté d'accès aux recours font que l'exercice de leurs droits peut leur paraître extrêmement ardu, voire impossible.

### **Le mandat d'aide et d'accompagnement confié au RAIDDAT par le ministère de la Santé et des Services sociaux est un mécanisme qui assure l'accès aux recours existants. Il comporte cinq volets :**

1. L'aide consiste à informer, préparer et entraîner la personne pour qu'elle puisse accomplir elle-même les démarches requises par la situation.
2. L'accompagnement consiste à être présent avec la personne et l'assister dans toute démarche visant l'expression d'une requête ou l'utilisation d'un recours.
3. L'intervention pro-active consiste à intervenir, de manière exceptionnelle, à la place de la personne lorsque celle-ci ne dispose pas des moyens nécessaires pour solliciter une aide.
4. L'action collective, c'est l'intervention faite au bénéfice d'un groupe de personnes ou d'individus isolés dont les problèmes sont de même nature.
5. L'action systémique questionne le milieu d'intervention dans ses façons de faire en mettant en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement ou d'une politique ou encore l'organisation des services d'une région.

---

<sup>1</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, « Cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale » Québec 2006 (document disponible au RAIDDAT)



**J'ai des droits...**

Défense des droits  
**RAIDDAT**  
en santé mentale

«J'ai besoin d'aide  
pour les faire respecter»

«Je veux des résultats  
concrets pour avancer»

**Le RAIDDAT est l'organisme communautaire mandaté pour vous informer sur vos droits et recours et peut vous accompagner dans vos démarches.**

8, rue Gamble Ouest, bureau 102, Rouyn-Noranda  
1 888 762-3266 [www.lino.com/~raiddat](http://www.lino.com/~raiddat)





Mot de la directrice  
RAIDDAT 2011-2012



# mot de la directrice

C'est avec grand plaisir que je me retrouve parmi vous aujourd'hui et à ce titre je remercie le conseil d'administration de me donner l'occasion de présenter quelques constats du travail de l'équipe du RAIDDAT pour l'année 2011-2012.

Notre action ne se limite pas uniquement à la correction de préjudices mis en lumière lors de nos interventions. De fait le RAIDDAT est connecté sur cette grande réalité qu'est la prestation de services sur le terrain. En somme, mon équipe et moi recueillons une information précieuse sur la dynamique des processus de dispensation de ces services.

Ces dernières années, nous avons été témoins d'une activité accrue dans pratiquement tous les domaines de nos fonctions. En plus d'une surcharge de travail, ce dernier s'avère en outre de plus en plus complexe, créant un environnement de travail très exigeant.

Nous tenons à rappeler que la raison d'être du RAIDDAT est de protéger les intérêts de certains citoyens considérés comme étant les plus vulnérables. Les membres du personnel sont fiers de cette longue tradition de service, et c'est pourquoi ils se sont engagés à veiller à ce que l'organisation continue à remplir sa mission, laquelle est de «protéger, servir, défendre et éduquer».

**« Adapter le système à la personne plutôt que lui demander de s'adapter au système »**

Cependant, une lacune est bien présente à l'horizon. De manière récurrente, nous constatons, en effet, le bris de continuité et les absences de services qui résultent d'un fonctionnement en silo. **Concrètement, passer d'une culture défensive à une culture proactive de respect des droits est, sans contredit, une condition essentielle pour la poursuite de l'avenir.**

Cette année le projet du recueil L'Avis mental fut pour le RAIDDAT une expérience enrichissante, surtout grâce à la mise en place d'un poste de rédacteur sous les traits d'une personne souffrant de santé mentale.

Aux yeux de nos membres ce fut une réussite car les gens atteints d'une maladie mentale sont généralement exclus de la vie communautaire. Initialement, ce projet visait de façon toute particulière à leur ouvrir des portes, à faire profiter les autres de leur vécu et de leurs talents, de même qu'à permettre la création de liens d'amitiés essentiels au bon maintien de leur état mental.

Grâce aux relations et aux partenariats formés tout au long du projet, nous avons pu rassembler des personnes qui, autrement, ne se seraient peut-être jamais rencontrées. Voilà donc une nouvelle façon d'ouvrir les portes de la collectivité à des personnes marginalisées.

Pour conclure, le RAIDDAT croit fermement que les personnes travaillant dans le milieu de la santé mentale ont pleinement conscience que ce système doit se redéfinir et se réorganiser. La rareté de médecins de famille et d'intervenants en santé mentale est certes l'un des maillons manquants des plus importants dans la chaîne des services en soins de santé mentale.

Les personnes souffrant d'une maladie mentale sont en droit de profiter des nombreux avantages que peut offrir une coopération engagée et entière entre les médecins, les psychiatres, les équipes de santé mentale et les organismes d'aide et de soutien.

Elles sont également en droit d'attendre du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) des services de première ligne – en permanence – dans les CLSC. Une collaboration compétente et efficace entre la police et les services de santé peut rapidement faciliter l'apport de soins adéquats aux personnes en situation de souffrance ou de crise.

Grâce à ces soins de qualité et à notre volonté d'améliorer la condition du système, il sera possible de parvenir même en étant au cœur de grandes difficultés inhérentes à la maladie, à une vie où se côtoient estime de soi, respect des droits et dignité, tout en éprouvant beaucoup moins de souffrances.

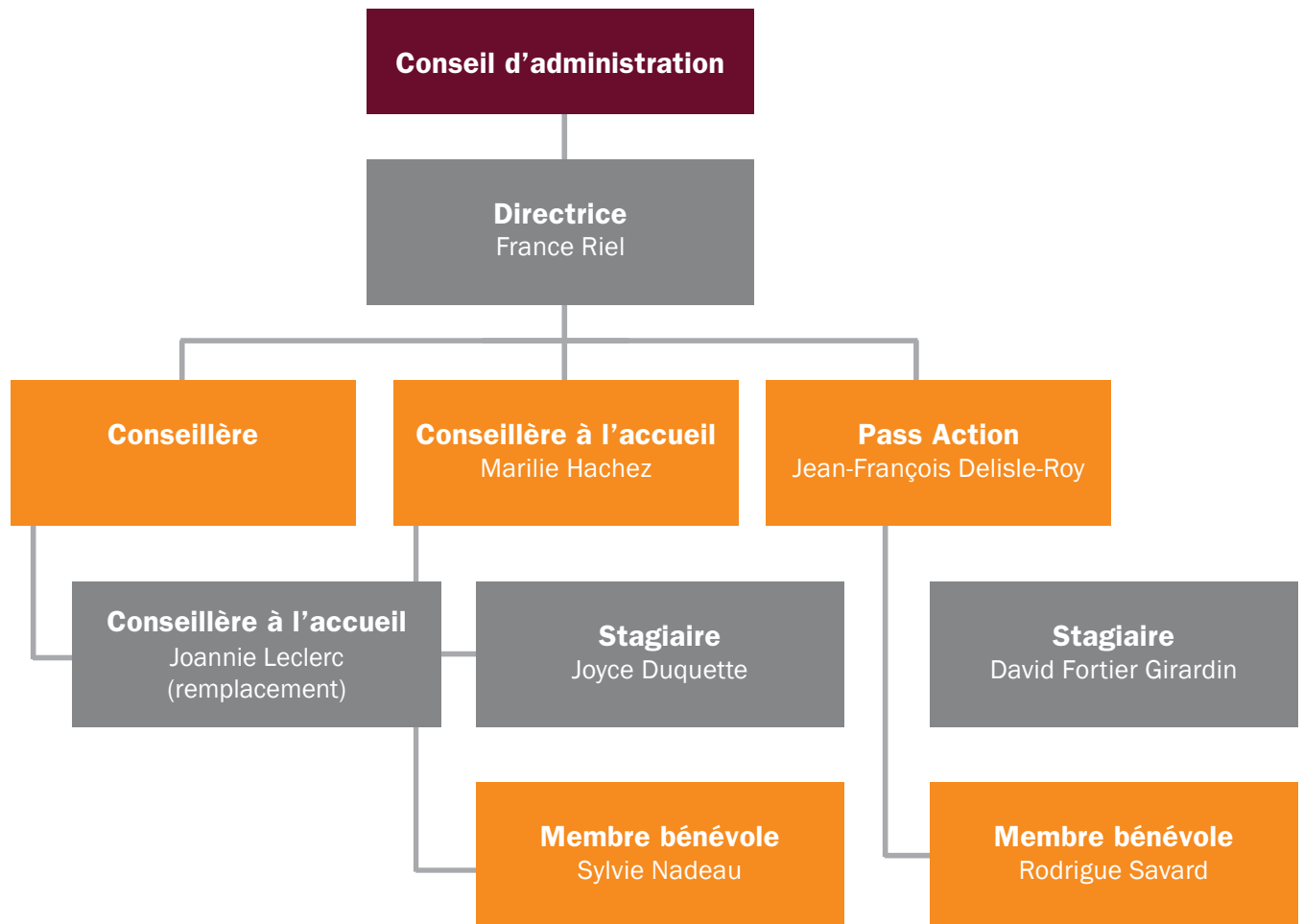
Sur ce, je vous invite à prendre connaissance de nos réalisations pour l'année 2011-2012, contenues dans le rapport d'activités conçu pour nos membres, lequel couvre l'année financière qui termine le 31 mars 2012. Ce rapport se veut riche en informations pertinentes créant ainsi un arrimage pour l'ensemble de nos activités, collaboration, partenariat, et multiples appuis sur l'ensemble du territoire, tout au long de l'année. En parallèle, vous y trouverez une synthèse des actions réalisées, accompagnée de quelques annexes explicatives.



France Riel, Directrice

# l'équipe du RAIDDAT

## L'équipe du RAIDDAT



## Reflet de la réalité pour le RAIDDAT

C'est donc en janvier 2008 que le projet a débuté avec l'embauche d'un agent de communication, en la personne de Jean-François Delisle Roy. L'objectif se voulant et se veut encore être une voie d'accès adaptée et facilitante au marché du travail pour une personne vivant avec une santé mentale fragilisée. La finalité de ce projet à long terme est que le pouvoir d'agir et les compétences acquises par la personne puissent se transposer dans la poursuite de son cheminement professionnel. C'est en préconisant une approche centrée sur ses capacités, ses besoins et ses intérêts que des tâches diverses ont été établies. Considérant les obstacles à l'emploi, que peuvent rencontrer les personnes vivant avec une santé mentale fragilisée, Le RAIDDAT a décidé de créer un projet d'intégration sociale pour quelqu'un qui avait le besoin de faire une entrée progressive sur le marché du travail.

Un des objectifs spécifiques du projet étant de mettre à profit son potentiel, le RAIDDAT sollicita sa participation aux prises de décisions quant aux activités à réaliser dans le cadre de son poste.

Le projet du recueil **L'Avis mental - vaincre la maladie et ses tabous** fut pour le RAIDDAT une expérience enrichissante, surtout par la création d'un poste de rédacteur en janvier 2008 pour une personne souffrant de santé mentale. Le caractère exceptionnel de ce projet est certainement la réalisation d'un livre et l'accomplissement de Jean-François en tant que rédacteur de celui-ci.

Pour cette personne ce fut aussi un projet d'employabilité qui se poursuit encore aujourd'hui en 2012 avec de **nouveaux défis**.

La réalisation de ce volume souligne l'importante influence que donne le sentiment de contribuer à la société sur la santé d'un individu. Jean-François démontre que le fait de se sentir utile pour les autres, de pouvoir mettre à profit ses aptitudes procure une *grande* valorisation et est très bénéfique pour la santé physique et mentale. Son initiative du projet du livre *L'Avis mental*, qui est de faire connaître la maladie mentale, s'inspire de la réalité de ceux qui en souffrent pour façonner sans cesse ce lien humain indispensable entre les divers milieux qui constituent une société.

Ce projet est donc exceptionnel par son envergure et il est novateur par l'authenticité et l'originalité des activités réalisées par Jean-François. De plus, Jean-François peut être fier d'être une source d'inspiration pour certains et une personne qui repousse les frontières pour ceux qui

sont plus sceptiques envers le potentiel des personnes atteintes d'une maladie mentale.

Cet exemple vient aussi rejoindre le second objectif qui est de favoriser l'amélioration de son estime et de sa confiance en lui-même. En ce sens, il a effectué des conférences sur son expérience personnelle avec la maladie mentale, également des cafés-rencontres portant sur des sujets touchant la défense des droits en santé mentale. Toutes ses tâches viennent également rejoindre un troisième objectif, celui de développer de nouvelles compétences. Cet accomplissement a eu des répercussions au sein du RAIDDAT, entre autres, la création d'une nouvelle image pour l'organisme.

De plus, le RAIDDAT se réjouit de la mobilisation qui s'est créée tant pour participer à l'élaboration du livre, par l'entremise de témoignages et d'illustrations, que pour donner un appui au niveau du financement, de la production ou de la visibilité du livre.

La réussite du projet du livre a amené Jean-François à participer à l'élaboration de **cafés-rencontres**. Ces derniers lui ont permis de mieux connaître ses droits et de partager avec d'autres des informations, des situations et des solutions en rapport avec la défense des droits. En termes d'action communautaire, les ateliers de sensibilisation en cours permettront d'élargir cette vision de créer un environnement et des conditions de travail favorisant la santé des travailleurs et travailleuses.

Ces ateliers tendent à démystifier les mythes et les tabous entourant les maladies mentales, à sensibiliser et à conscientiser les milieux de travail de la région à l'accès équitable pour tous au marché du travail et à un revenu décent. Nous considérons que ce sont des droits fondamentaux et des conditions préalables pour la santé.

Les résultats qui démontrent la réussite de ce projet se définissent par le développement des aptitudes de Jean-François à faire valoir son point de vue, à mieux gérer son stress, à s'exprimer de façon claire et à adapter son discours à différents publics. De même, sa capacité à entreprendre des démarches qui demandent de la concentration et de l'organisation dans la gestion de son temps et de plusieurs projets et activités.

Également, on constate d'autres impacts de ces accomplissements par les évaluations et commentaires des participants aux **cafés-rencontres, aux conférences** et ceux qui ont assisté à l'élaboration, au lancement ou encore qui ont lu le livre *L'Avis mental*.

# reflet de la réalité

Pour leur générosité de cœur, nous remercions nos forces culturelles et bénévoles, et particulièrement l'ouverture d'esprit de ceux qui ont accordé leur contribution financière. Ce projet est possible grâce à trois acteurs incontournables qui sont : le RAIDDAT qui accueille Jean-François comme employé et agit à titre de coordonnateur du projet, le PONT de Rouyn-Noranda qui reçoit Jean-François au niveau de ses besoins de santé psychologique et de suivi en ce sens, ainsi que le Centre local d'emploi de Rouyn-Noranda.

Nous avons aussi les préalables nécessaires pour garantir le succès de cet ouvrage. Grâce aux relations et aux partenariats formés tout au long du projet, on a pu rassembler des personnes qui autrement ne se seraient jamais rencontrées. Pour nos membres ce fut une réussite car souvent les gens atteints de maladie mentale sont exclus de la vie communautaire. Ce projet a cherché tout particulièrement à leur ouvrir des portes, à faire profiter les autres de leur vécu et de leurs talents, et à permettre la création de liens de confiance et d'amitiés dont chacun a besoin pour garder un bon état mental.

Grâce à eux, le RAIDDAT a pu remettre 1500 exemplaires du volume gratuitement lors du Salon du livre 2011 à Ville-Marie. Nous avons aussi une deuxième impression sous presse pour 2012 car les demandes nous parviennent de partout au Canada.

On peut donc conclure que le projet d'écriture du livre de Jean-François Delisle Roy atteint ses objectifs par les accomplissements, la valorisation personnelle et professionnelle que lui apporte sa participation dans son processus d'intégration sociale.



**L'AVIS**  
mental  
vaincre la maladie et ses tabous





# *L'Avis mental*

Lancement de l'ouvrage, au Salon du livre 2011, à Ville-Marie



# L'Avis mental

*Raymonde Saint-Germain  
Protectrice du citoyen*

*Québec, le 27 mai 2011*

*Madame Riel,*

*Je vous remercie de m'avoir fait parvenir l'ouvrage L'AVIS MENTAL vaincre la maladie et ses tabous, idéation de Jean-François Delisle-Roy, que le RAIDDAT vient de publier.*

*Certaines de mes collaboratrices et moi avons lu avec grand intérêt ces témoignages de vécus profonds, qui reflètent courage, détermination et grand humanisme. Tous sont une source de réflexion et d'inspiration.*

*Je vous remercie de nous avoir permis d'en bénéficier. L'AVIS MENTAL compte dorénavant parmi les ouvrages de référence du Centre de documentation du Protecteur du citoyen.*

*Avec mes remerciements et mon appréciation réitérés, pour vous même, pour monsieur Delisle-Roy et pour tous ceux et celles qui ont eu le coeur et la générosité de partager une partie de leur vécu et qui font, à leur manière, une oeuvre d'aide.*

*Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération.*





# merci

Bonjour Madame Riel,

Je suis Dominique Michaud, coordonnatrice du Centre d'études sur la réadaptation, le rétablissement et l'insertion sociale (CÉRRIS). Monsieur Yves Leblanc, coordonnateur de recherche et partenaire sur le projet Enjeux et réadaptation, m'a fait part de vos démarches concernant l'atelier de sensibilisation auprès des employeurs que vous avez mis sur pied. Je tenais simplement à vous informer que nous avons beaucoup aimé votre initiative et que l'article paru dans le Journal Abitibi Express, le 25 avril dernier, se retrouve sur notre site web, comme l'un de nos « Coups de cœur » pour le mois de mai.

Vous pouvez aller voir de quoi il en retourne à l'adresse suivante :  
([www.cerris/coup-de-cœur.html](http://www.cerris/coup-de-cœur.html))

Au plaisir,

**Dominique Michaud**

Coordonnatrice

Centre d'études sur la réadaptation, le rétablissement et l'insertion sociale (CÉRRIS)

Hôpital Louis-H. Lafontaine

Tél.: 514.251.4000, poste 2335

[dmichaud.crfs@ssss.gouv.qc.ca](mailto:dmichaud.crfs@ssss.gouv.qc.ca)









## Pour une intervention plus efficace en SANTÉ MENTALE

Depuis plusieurs années déjà, le RAIDDAT se présente à l'unité de la psychiatrie du Centre de Santé et Services Sociaux de Rouyn-Noranda, en raison d'une fois semaine ou sur demande durant la période de l'été.

Le RAIDDAT est un groupe communautaire dont la mission est la protection et la défense des droits de toute personne qui, en raison de problèmes de santé mentale, se trouve dans une période vulnérable de sa vie. L'action du RAIDDAT s'intéresse à l'ensemble des droits reconnus aux citoyens et aux citoyennes par les différents législateurs : santé et services sociaux, emploi, services publics, abus, discrimination, informations sur la médication, traitements inappropriés ou autres.

### L'hospitalisation est un événement traumatisant, autant pour le client que pour sa famille

Lors de ces accompagnements, ma collaboratrice, Mme Lucie Simard – ainsi que moi-même, France Riel, à l'occasion - informons les patients, en détail, quant à leur statut à l'hôpital, quant aux circonstances liées à leur garde en établissement, et quant aux traitements qu'ils reçoivent. Et ce, toujours en respectant **la Loi sur les services de santé et les services sociaux L.R.Q., chapitre S-4.2 ainsi que le C-1991Code civil du Québec.**

Il arrive qu'à cette occasion Mme Simard suggère à la personne de ne pas entreprendre immédiatement une démarche de contestation de sa garde en établissement, vu que ça semble aller mieux et que ses chances d'avoir un congé semblent favorables. Cela vise aussi à permettre à la personne de s'accorder le temps nécessaire pour prendre des décisions éclairées et de poursuivre un traitement librement consenti. Cependant, le premier rôle de l'organisme demeure l'aide et l'accompagnement de la personne dans la connaissance, l'expression et l'exercice de ses droits.

Nous sommes très au fait qu'une personne vivant des problèmes graves de santé mentale ne dispose d'aucun lieu d'accueil, d'aucune ressource de crise dans toute la région où l'on pourrait l'accueillir immédiatement dans un climat de paix, de chaleur et de compréhension.

En vertu de la loi sur la protection des personnes dont l'état présente un danger (L.R.Q., chapitre P-38.001) pour elles-mêmes ou pour autrui, l'hôpital est la seule installation prévue pour recevoir quelqu'un dont la dangerosité pour soi ou pour les autres est constatée ou présumée. Pour une personne en crise, cependant, il est loin d'être sécurisant et de tout repos pour elle et ses proches d'arriver dans une salle d'attente exiguë et surpeuplée au milieu des enfants qui pleurent et des adultes de toutes conditions.

S'il est à noter que l'encadrement et la réduction de la contention et de l'isolement donnent des résultats tangibles, il ne faudrait pas assister à des formes plus insidieuses de contrôle, comme c'est souvent le cas dans des centres de réadaptation pour jeunes qui ont recours à l'arrêt d'agir et aux plans de chambre.

Il faudra prévenir l'apparition d'autres méthodes de contrôle comportemental asservissant l'individu, l'infantilisant ou l'atteignant dans sa dignité. Pensons aux contrôles excessifs des cigarettes, des visites, des sorties, des vêtements (ex. : port de la jaquette, objets personnels), des appels téléphoniques, des repas et collations, le tout pour tenter de rendre des personnes dociles. Lorsque des relations de pouvoir priment sur le lien thérapeutique d'accueil, d'écoute et de support au rétablissement, il y a encore lieu de s'alarmer.

Le principe d'appropriation du pouvoir des utilisateurs de services en santé mentale est prioritaire dans les orientations ministérielles récentes. Il reconnaît la personne comme acteur principal de son plan de services, où l'interdisciplinarité doit prévaloir, dans une optique de soins partagés.

L'appropriation du pouvoir ne pourra donc s'exercer que si justement ces personnes développent une véritable alliance thérapeutique avec les soignants, les intervenants et le communautaire, où chaque membre de la communauté continue à prendre ses responsabilités et demeure en tout temps un-e citoyen-ne à part entière.

Dans ce contexte, nous souhaitons partager avec vous notre opinion sur les points que nous avons relevés. Nous espérons, qu'en élucidant ensemble ce qui nous questionne nous pourrions nous orienter vers une prise de position constructive qui facilitera le travail des membres du personnel. Le respect de l'application difficile de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, pourra éviter d'éventuelles plaintes pour manquement à la Loi sur les services de santé et les services sociaux L.R.Q., chapitre S-4.2, le C-1991Code civil du Québec.

Suite à l'analyse de plusieurs témoignages, nous constatons qu'à de multiples reprises certaines façons de faire, dépendant de l'équipe en poste lors du cadre de travail, témoignent de manquements qui s'identifient dans les aspects suivants :

- Le manque d'information donné aux usagers ou à leurs proches lorsqu'ils sont mis en garde préventive. Souvent, ils apprennent ce fait au moment où ils désirent quitter l'urgence. Ainsi, ils ne peuvent savoir qu'ils ont le droit d'appeler un avocat;
- Un consentement à l'examen psychiatrique évacué et

# intervention efficace

méconnu de certains;

- Respect des délais difficiles dans l'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui;
- Un non-respect du protocole d'application de mesures de contrôle (aucune note au dossier des mesures alternatives entreprises);
- Demande de choisir le professionnel de son choix ou l'établissement non autorisé sans informer l'usager du refus et non documenté dans le dossier de l'usager;
- Souvent le plan d'intervention n'est pas élaboré avec l'usager. Dans le contexte où ce plan doit être établi en collaboration avec l'usager, le personnel soignant se prive d'un outil précieux lui permettant de créer une relation de confiance;
- Fréquemment l'usager n'a pas consenti aux soins qu'on lui prodigue pourtant sans son consentement. (ex. : prise d'urine, isolement, section, etc.);
- L'usager déplore le manque d'information sur la médication (bienfaits, effets indésirables, alternatives) qu'il consomme et sur ses droits à l'égard de la médication.

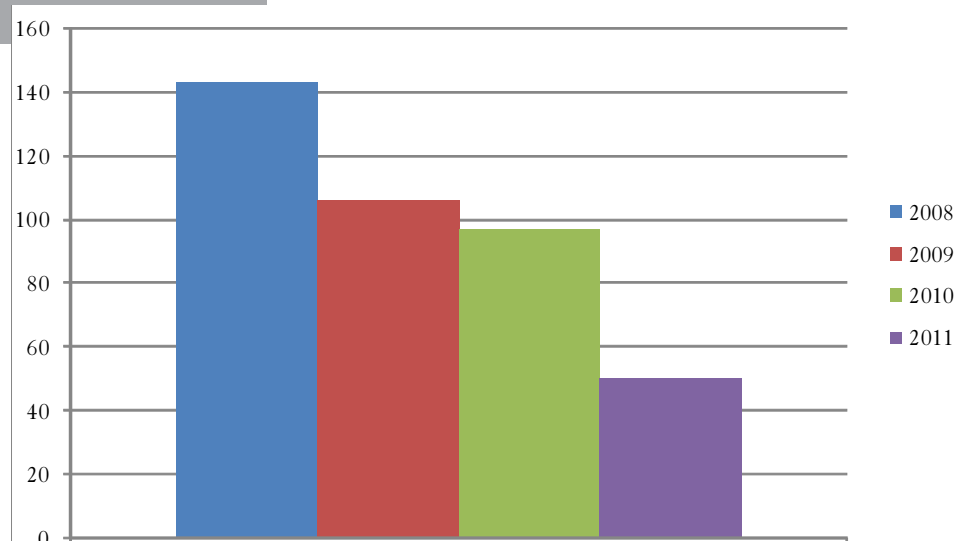
## Recommandations :

- Informer l'usager de ses droits lors de son arrivée à

l'urgence, de son droit à consulter un avocat et à faire appel au RAIDDAT;

- S'assurer que les membres du personnel possèdent une connaissance des règles entourant l'utilisation du protocole intitulé Règlement sur la mise en application des mesures de contrôle (contention et isolement) adopté par le conseil d'administration le 27 octobre 2010;
- Obtenir le consentement de l'usager lorsque ces mesures sont utilisées dans un contexte de mesure planifiée et que les membres du personnel inscrivent clairement au dossier de l'usager les actions prises et dans quel contexte elles l'ont été (mesures alternatives);
- Le plan d'intervention doit être établi en collaboration avec l'usager;
- Nous réaffirmons selon L.R.Q., chapitre S-4.2, article 9, que nul ne peut être soumis sans son consentement à des soins, quelle qu'en soit la nature, qu'il s'agisse d'exams, de prélèvements, de traitement ou de toute autre intervention;
- Toute personne a le droit de choisir le professionnel ou l'établissement duquel elle désire recevoir des services. Le secteur de résidence de celle-ci ne devrait pas être un facteur de refus de la part d'un établissement. Noter au dossier la raison du refus;
- S'assurer d'avoir le consentement de l'usager avant de lui prodiguer des soins ou lors de négociation pour le plan de soins et noter au dossier le consentement ou le refus.

Le RAIDDAT cette année a fait parvenir au CSSS un document qui questionnait la pratique de sismothérapie en région, suite à cette intervention vous pouvez constater la baisse évidente de cette pratique cette année.



Promotion de l'appropriation  
du pouvoir  
RAIDDAT 2011-2012



## **Communiqué de presse**

### **Pour diffusion immédiate**

Rouyn-Noranda, le 6 décembre 2011

## **COMMUNIQUÉ**

### **Reçus Pairs-Aidants**

Nous, le RAIDDAT, félicitons avec un grand plaisir et une immense fierté Madame Solène Bernier de Ville-Marie, Témiscamingue, M. Louis-Georges Bouchard de La Sarre et M. Jean-François Delisle Roy de Rouyn-Noranda qui ont tous trois réussi l'examen de pairs-aidants de l'Université Laval, à la suite d'une formation par immersion donnée à Saint-Augustin de Desmaures, (Québec) par l'excellente formatrice Nathalie Lagueux, t.s. coordonnatrice, et Noémie Charles, m.serv.soc., t.s. de Pairs-Aidants Réseau, en septembre 2011.

Il en a fallu de la persévérance pour en arriver là! Leur détermination a porté ses fruits. L'effort considérable qu'ils y ont mis a fini par aboutir : ils ont réussi! Jamais, ils n'auraient cru que leur vie pouvait changer un jour, et que leur bagage de souffrances leur servirait à cheminer dans leur rétablissement.

**CETTE FORMATION CHANGE LEUR VIE : « Le pair aidant sait ce que c'est. » Il peut aider ses pairs.**



## La fonction du pair-aidant

Le pair-aidant fait référence à une personne vivant ou ayant vécu un trouble de santé mentale. À partir de son expérience de la maladie et de sa compréhension de son propre processus de rétablissement, il aide ses pairs à surmonter les obstacles et à identifier ce qui les aide à se rétablir. Le « pair aidant » *n'a, en aucun cas, pour fonction de se substituer aux services de santé mentale existants mais d'offrir une alternative spécifique et complémentaire aux interventions des soignants.*

Les soignants possèdent des compétences techniques qui manquent aux usagers.

Les usagers possèdent une connaissance interne de la maladie, une empathie, un savoir qui ne peut se transmettre aux soignants.

Il est donc tout à fait possible de communiquer harmonieusement entre usagers et professionnels non-usagers à la condition que **chacun soit à sa place et dans son rôle**. Les exemples québécois, américains, anglais et marseillais sont là pour le prouver (...)

Les nouvelles études internationales confirment les bienfaits du soutien par les pairs-aidants, entre autres le risque moindre de rechute, l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant un trouble mental, une diminution des hospitalisations, le séjour à l'hôpital raccourci et le maintien d'usagers dans la communauté.

## L'espoir, la clé du rétablissement

Par leur réussite exceptionnelle, les trois nouveaux Pairs-aidants prouvent jusqu'à quel point *ce programme est enrichissant*, qu'il peut donner l'espoir - *la clé du rétablissement* - et entraîner l'adhésion des services, des professionnels et des usagers eux-mêmes.

Les nouveaux Pairs-aidants apporteront leur expertise dans leur milieu de travail afin de favoriser le développement de pratiques novatrices axées sur le rétablissement.

C'est pour ces raisons que le RAIDDAT accorde son encouragement et son support aux nouveaux Pairs-aidants dans leur démarche au niveau de l'emploi et dans leur recherche de projets innovants qui pourront aider les personnes utilisatrices à surmonter les obstacles et à cheminer dans leur rétablissement.

## La responsabilisation des personnes utilisatrices en regard de leurs démarches de rétablissement.

Patricia Deegan, docteur en psychologie clinique et usagère.

*« Le but du rétablissement n'est pas l'absence de symptôme ou le fait de devenir "normal", c'est une façon de vivre, une attitude et une façon de relever les défis de la vie de tous les jours. Ce n'est pas un processus linéaire mais une trajectoire qui comprend des reculs et des avancées. Ce processus est fondé sur la croyance profonde que le rétablissement est toujours possible, quelle que soit la gravité des troubles. »*

***L'espoir est ni plus ni moins la clé du rétablissement »***

France Riel, directrice



### Pair-aidants

**Louis-Georges Bouchard (La Sarre)**

**Solène Bernier (Ville-Marie)**

**Jean-François Delisle-Roy (Rouyn-Noranda)**

### Source :

\* Inspiré des étapes enseignées lors de la formation de pairs-aidants certifiés de la Georgie. Appalachian Consultation Group. Processus de rétablissement de Patricia Deegan. Traduction libre de MD. Rouleau. Pairs-Aidants Réseau, 2007.

META-Recovery Innovations-Phoenix, Arizona. Expérience du South West London(R.-U.) Sainsbury Centre for Mental Health, Implementing Recovery.

# pair-aidant

## **Jean-François Delisle, pair-aidant**

Je suis fier d'être certifié pair aidant. Il est prouvé que le pair-aidant s'aide en aidant les autres. Par son travail, il gagne une meilleure estime de lui-même. L'interaction entre ses pairs et lui est une importante composante pour le rétablissement de la personne. Être pair-aidant est une joie profonde pour moi car enfin je peux dire que ma maladie sert à quelque chose.

La formation de pair-aidant a changé ma vie, elle m'a permis de croire à l'espoir d'un rétablissement et de voir un nouvel horizon s'ouvrir devant moi. J'ai un travail, je ne suis plus seul et j'ai envie d'être là pour mes pairs.



# Rapport des conseillères RAIDDAT 2011-2012



Cette année, le rapport des Conseillères fera mention d'une multitude de situations où des personnes ont demandé notre aide afin de faire valoir leurs droits. La variété des demandes représente bien toutes les particularités que peut avoir une démarche qui, en apparence, semble ressembler à une autre, mais qui pourtant se distingue toujours par l'ensemble des facteurs qui forment la situation de la personne. L'aide apportée se présenta tant sous forme d'accompagnement que de réseautage, afin de procurer à la personne un filet de sécurité, lui permettant de mener à terme la réalisation de ses démarches.

Voici quelques exemples qui, nous l'espérons, sauront vous représenter au mieux le travail des Conseillères pour l'année 2011-2012.

## **La Commission de la santé et de la sécurité du travail Québec**

a) Suite à un accident survenu dans le Nunavut (Territoire du Nord-Ouest), un homme qui a fait tout son possible pour faire valoir ses droits, s'est présenté en détresse au RAIDDAT voir une conseillère. Elle étudie son dossier avec lui et l'aide à se procurer les services d'un avocat qui s'y connaît dans l'inter-province.

b) Une dame se présente au RAIDDAT suite à une référence de la part de sa travailleuse sociale. La commission lui aurait trouvé un emploi convenable sans considérer son atteinte psychique suite à son accident. Alors, la conseillère l'accompagne dans une révision de décision. Conclusion Madame reçoit une lettre confirmant que l'atteinte psychique est maintenant reconnue et elle reçoit un chèque de plusieurs milles dollars.

## **Sécurité du revenu (aide sociale)**

c) Monsieur X se présente avec un questionnement concernant le fait que ses prestations ont diminué. L'homme est venu au RAIDDAT, dans le but de remplir une demande de révision, le délai étant de 90 jours. Alors nous avons procédé à l'analyse de sa prestation et ses autres revenus. Nous avons constaté qu'il n'y avait aucune erreur. Donc nous avons convoqué Monsieur X, dans le but de lui expliquer la cause du changement. Le changement était que depuis ces 60 ans Monsieur X avait droit à la régie des rentes du Québec. Ainsi, monsieur X recevait deux chèques, un de la régie des rentes et l'autre de la sécurité du revenu. Ce qui totalisait la même prestation. Ce que Monsieur X a toute suite compris. Heureux de constater que rien n'avait changé.

## **Garde en établissement- Contention et isolement**

d) Une travailleuse sociale de l'urgence d'un CSSS appelle au RAIDDAT afin d'avoir de l'information sur la loi P.38-. Suite à l'information reçue de la conseillère, la travailleuse sociale fut en mesure de donner toutes les informations à Mme X sur la procédure légale à suivre afin que les droits de Mme X soient respectés, ce qui a eu comme impact de bien rassurer, calmer, résorber la crise de Mme X. Une très belle collaboration et un travail d'équipe avec le RAIDDAT. La garde préventive a été levée. Mme X a pu quitter la psychiatrie.

e) Un homme du secteur du Témiscamingue, dans la trentaine, préparé par le RAIDDAT afin de se défendre seul, a gain de cause : absence de dangerosité immédiate, libéré inconditionnellement.

## **Droit aux professionnels de son choix**

f) Un homme d'environ 35 ans se présente au RAIDDAT car il a des problèmes avec sa médication. Il explique à la conseillère qu'il n'a plus de relation de confiance avec son psychiatre. La conseillère l'informe qu'il a droit au professionnel de son choix. Comme Monsieur désire changer de professionnel, la conseillère prépare avec lui sa demande. Monsieur X désire d'abord parler à son psychiatre de ses insatisfactions et la conseillère l'accompagne à une rencontre avec celui-ci. Par la suite, Monsieur X décide de changer de professionnel et rétablit une relation de confiance avec un autre psychiatre. Quel soulagement pour monsieur X d'avoir maintenant une meilleure compréhension sur sa médication et de savoir que ses droits sont respectés en ce sens.

## **Régie du logement**

g) Une dame se présente avec son bail et une référence de son médecin pour le RAIDDAT. Une lettre de son médecin expliquant que madame doit quitter son logement dû au fait qu'il n'est pas adéquat, considérant sa santé physique. Le RAIDDAT accompagne madame afin de lui trouver un logis adapté à sa condition physique et l'informe de ses droits pour résilier le bail. Tout est résolu et madame peut se concentrer à son rétablissement.

## **Normes du travail**

h) L'agent des normes du travail se présente au RAIDDAT en fin d'après-midi sollicitant notre accompagnement pour une médiation qui aura lieu le lendemain. Selon lui, l'employé doit avoir un appui pour cette médiation en regard de sa condition de santé mentale. Le RAIDDAT accepte la préparation, l'accompagnement à la rencontre entre l'employeur, l'employé et les normes du travail. Les parties se sont entendues, à la satisfaction de tous, dans le respect et la dignité.

## **Société de l'assurance automobile du Québec**

i) Suite à l'appel de Mme X, secteur Rouyn-Noranda. Mme recevait des indemnités de la SAAQ pour aide à domicile. La SAAQ a remboursé Mme pour l'année 2009 et 2011 mais a omis de le faire pour toute l'année 2010. Une conférence téléphonique entre la conseillère du RAIDDAT, Mme X et l'agente responsable du dossier à la SAAQ a été établi. La SAAQ a reconnu leur erreur et Mme X a été entièrement remboursée, un chèque de plusieurs milliers de dollars.

## **Criminellement non-responsable**

j) Suite à une psychose, un ambulancier, âgé dans la trentaine, s'est rendu au RAIDDAT afin d'avoir de l'aide pour faire les démarches juridiques et pour obtenir son assurance salaire. Le RAIDDAT a obtenu un appel-conférence avec son agent d'assurance. Monsieur a obtenu sa sécurité financière à cause de sa santé mentale fragilisée. Par la suite, le RAIDDAT a assuré un lien avec un avocat. Nous l'avons accompagné à la cour et monsieur fut reconnu criminellement non-responsable. Le résultat a été positif, l'homme a pu garder son emploi.

## **Accompagnement et partenariats**

k) Une personne âgée souffrant de fragilité mentale a appelé au RAIDDAT pour avoir de l'aide pour son entretien ménager car elle est en perte d'autonomie et elle ne voulait pas quitter son domicile pour un CHSLD. Nous avons appelé avec l'accord de Madame aux Intrépides et ils l'ont appelée pour prendre rendez-vous. Madame a eu la visite, et elle a eu l'aide dont elle a besoin grâce à la RAMQ.



# LA SANTÉ MENTALE

## une question de soutien

Avec les bonds incroyables de la médecine moderne, nous connaissons beaucoup mieux les rouages des différentes maladies. Alors qu'autrefois la maladie était attribuée à la sorcellerie, l'astrologie ou l'intervention divine, nous ramenons maintenant leurs causes à l'échelle humaine (génétique, habitudes de vie, environnement, etc.). Ainsi donc, cette compréhension nous a permis de changer notre façon de concevoir la maladie et de lui retirer son caractère « immoral ».

En 2010, il nous semblerait tout à fait impensable de refuser un emploi ou un logement à une personne parce qu'elle est atteinte de cancer ou de diabète. Au contraire, ces épreuves tendent plutôt à rapprocher les gens et leur font réaliser la fragilité et l'importance de l'autre dans leur vie. Nous estimons qu'en prenant soin des autres maintenant, nous nous assurons que d'autres s'occuperont de nous quand nous serons frappés par la maladie.

Malheureusement, dès que l'on parle de maladies mentales, ce principe de cohésion sociale semble ne devenir qu'un vœu pieux; mais d'où provient cette différence? Comment faire en sorte que tous aient accès aux meilleurs soins exigés par leur condition? Posons-nous la question: « Qu'est qui fait, qu'au-delà de la génétique, j'ai une bonne santé mentale? » Une des réponses serait: « J'ai une

famille qui m'aime, des amis qui me soutiennent, un logement à mon goût, un emploi valorisant, etc. ». Bref, je peux me définir en fonction de la place que j'occupe dans la société.

Cependant, comment se sentir citoyen à part entière si, du jour au lendemain, un diagnostic de maladie mentale me fait perdre ces liens qui me relient à ma famille, à ma communauté et à la société? Comment pourrais-je me sentir citoyen à part entière si ma condition de santé m'enlevait mon logement et mon emploi? Quelle pilule pourrait remplacer la chaleur du contact humain avec mes proches? Comment pourrais-je me définir si ma présence inspirait l'indifférence, voire même la peur?

Ainsi donc, bien que les médicaments puissent contribuer au rétablissement d'une personne, il importe que ces personnes puissent continuer à occuper la place qui leur revient au sein de leur famille, leur communauté et de la société. Si la place que nous leur réservons est uniquement la manchette sensationnaliste des médias, il ne faudra pas se surprendre si ce n'est la seule place qu'ils prendront.

La Table intersectorielle en Santé Mentale de Rouyn-Noranda



Fondation  
Martin-Bradley

FB2197CV



# Tableaux RAIDDAT 2011-2012

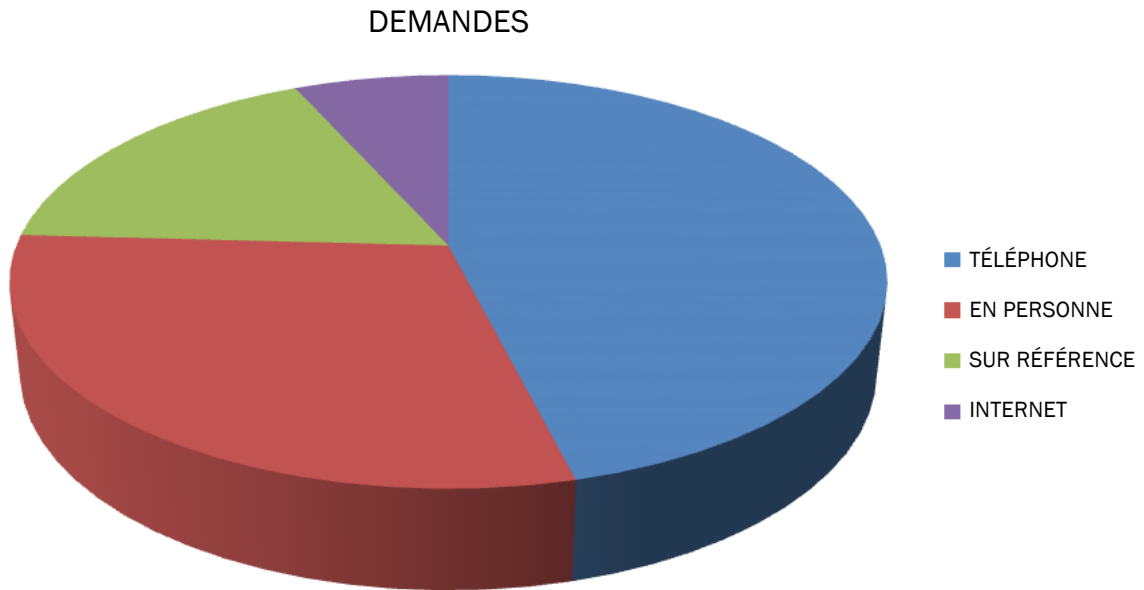
Pour conclure le rapport conseillère, ces exemples démontrent bien que dans le travail des conseillères le partenariat est souvent la clé de la réussite pour les personnes en santé mentale voulant faire valoir leurs droits ou accéder à un recours.

## APERÇU STATISTIQUE DES PLAINTES

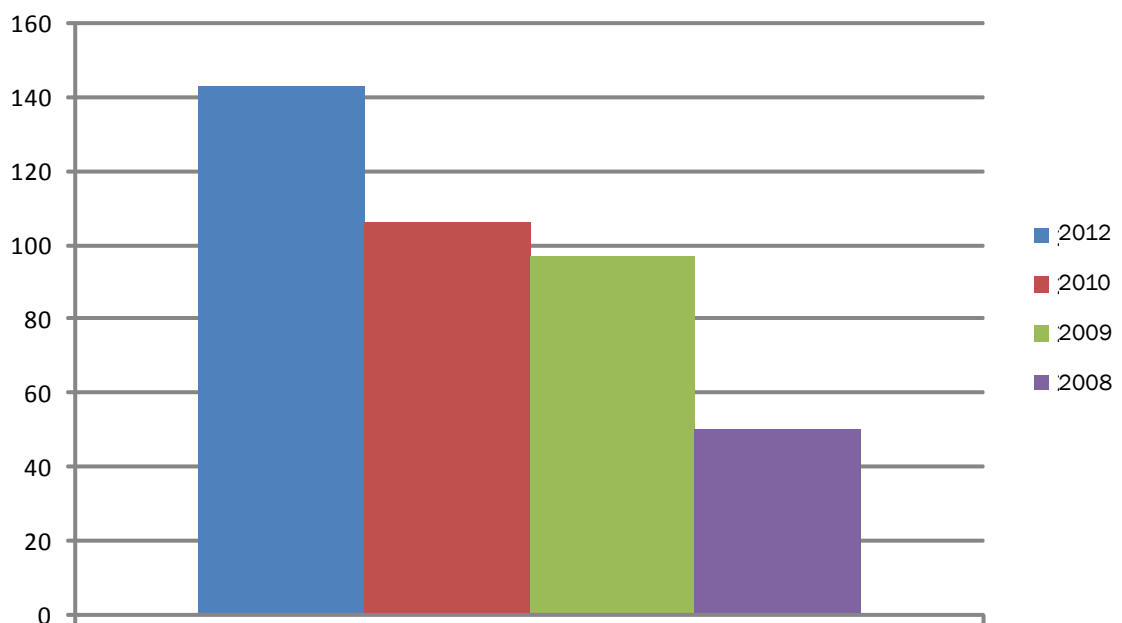
Types de cas les plus courants reçus en 2011-2012 ordre de fréquence 1 étant le plus fréquent et 15 le moins fréquent.

CAS	Numéroté
Décision erronée, déraisonnable ou injuste/ la personne ne peut signaler l'erreur à temps. La personne subit une coupure sur son chèque.	1
Accès aux services ou refus de services ; services inadéquats ou insuffisants/continuum non respecté	2
Retard/hors délai pour recours	3
Communication inadéquate, inappropriée ou non communication/ Le dossier de la personne est fermé car il y a un dépassement des délais permis.	4
Interprétation erronée ou déraisonnable des critères, normes, politiques, procédures, directives, règlements, lois, renseignements ou preuves	5
Exécution injuste ou non-exécution	6
Découragement de la personne et abandon de la demande ou du service csss	7
Questions générales de politiques publiques/ La personne prestataire n'est pas capable de défrayer les coûts reliés aux documents demandés	8
Lois et/ou règlement	9
Manque de respect aux politiques, procédures ou directives, ou manque d'uniformité dans l'application; politiques ou procédures injustes	10
Manque d'avis suffisant ou pertinent	11
Processus interne de plaintes; manque de processus, traitement injuste des plaintes	12
Problème de financement gouvernemental	13
Raisons insuffisantes ou absence de raisons pour une décision	14
Recours abusif au pouvoir discrétionnaire	15

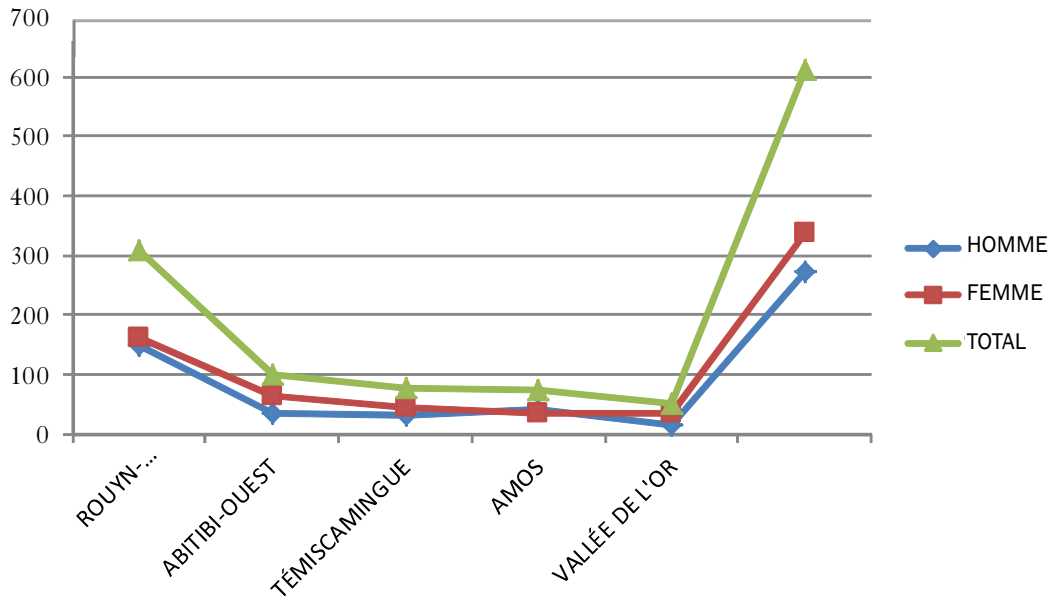
## Mode de réception des cas en 2011-2012



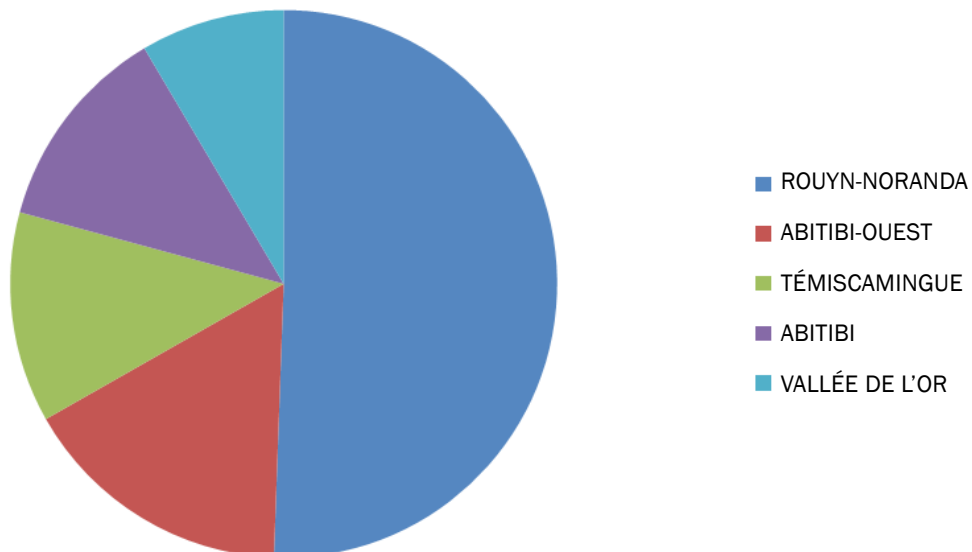
## Graphique d'aide et d'accompagnements



## Tableau des demandes régionales 2012



## Demandes régionales 2011-2012



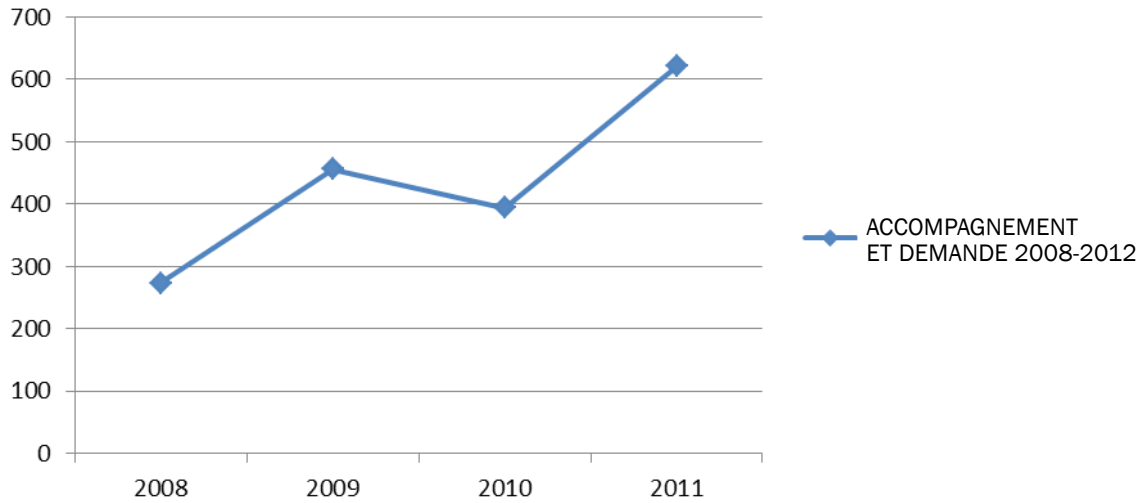
**Dossier d'aide et accompagnement - de 2008 à 2012****Nécessitant plus d'une démarche et s'échelonnant sur plusieurs semaines<sup>2</sup>**

<b>MRC - ANNÉE</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Rouyn-Noranda</b>			
08-09	75	81	156
09-10	148	169	317
10-11	105	140	245
11-12	148	161	309
<b>Abitibi-Ouest</b>			
08-09	10	28	38
09-10	25	22	47
10-11	25	31	56
11-12	36	63	99
<b>Témiscamingue</b>			
08-09	9	13	22
09-10	17	13	30
10-11	12	19	31
11-12	31	45	76
<b>Abitibi (Amos)</b>			
08-09	7	11	18
09-10	18	14	32
10-11	13	16	29
11-12	41	34	75
<b>Vallée de l'Or</b>			
08-09	19	20	39
09-10	17	13	30
10-11	18	15	33
11-12	16	36	52
<b>TOTAL</b>			
08-09	120	153	273
09-10	225	231	456
10-11	173	221	394
11-12	272	339	611

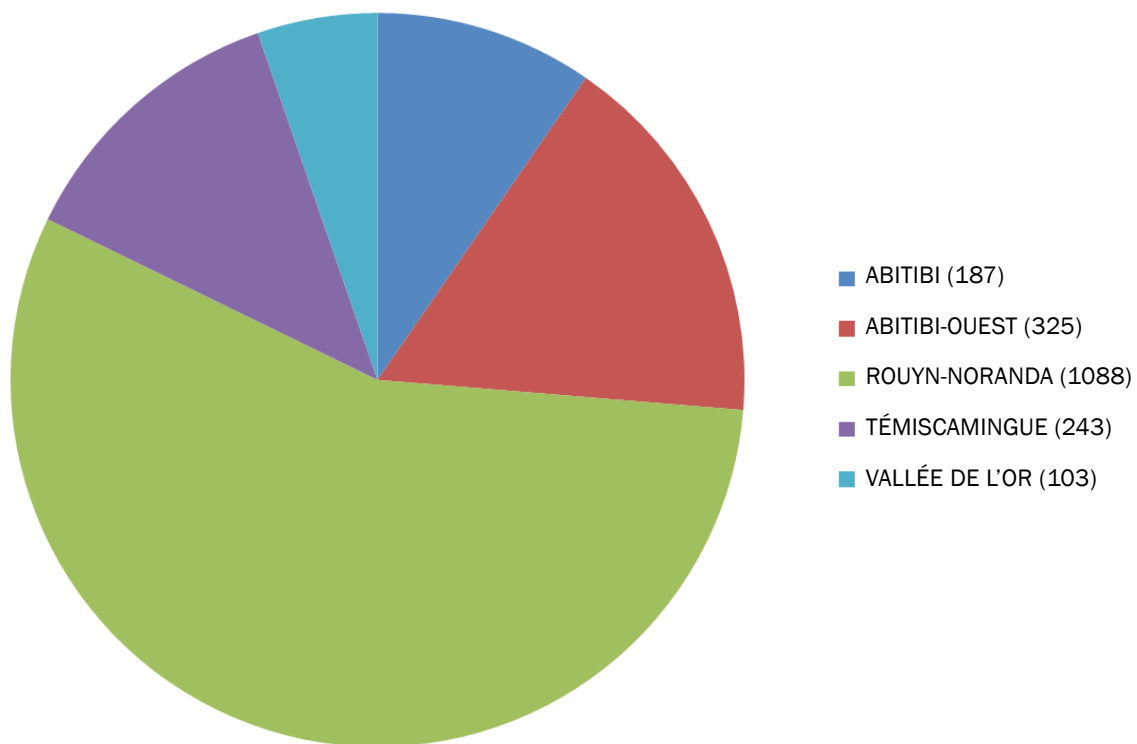
<sup>2</sup>Prenez note qu'à partir de l'année 2008-2009, nous avons compilé distinctement les dossiers qui ont nécessité des démarches d'accompagnement s'échelonnant sur plusieurs semaines, ce qui n'était pas le cas pour les années antérieures.



## Accompagnement et demande 2008-2011 incluant appel conférence



## Appel et retour d'appel 2011-2012 incluant appel conférence



## **Brian Beauchamp LL.B.**

3819 rue Claude, Verdun (Québec) H4G1H2  
Tél.: (514) 764-4218  
Fax: (514) 317-0255

Verdun, le 19 février 2011

RAIDDAT  
a/s : Mme France Riel, Directrice  
8 rue Gamble Ouest, Bureau 102  
Rouyn-Noranda, Qc  
J9X 2R2

Objet : Appréciation des services

---

Mme Riel,

Par la présente, je souhaite vous exprimer tous mes remerciements et vous féliciter en regard du travail accompli par votre organisme.

En tant qu'avocat spécialisé en droit des accidents du travail/ maladies professionnelles, j'ai rencontré plusieurs personnes ayant eu recours aux services de votre organisme. Je peux vous affirmer que votre aide a été d'un secours important pour ces personnes et j'estime que cette aide leur a permis de passer à travers un processus judiciaire parfois ardu.

Que ce soit par votre écoute, vos accompagnements, vos références aux professionnels appropriés ou tout autre service, je suis d'avis que votre organisme a un impact important dans la vie des gens ainsi que dans la reconnaissance de leurs droits.

J'espère que votre organisme sera présent à long terme, car celui-ci enrichit la communauté de l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous vous prions d'agréer, Madame Riel, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Brian Beauchamp LL.B.

  
Me Brian Beauchamp, Avocat  
Courriel : beauchampbrian@hotmail.com  
Ligne directe : 514 764-4218

BB/BB

## Invitation au lancement officiel du livre *L'Avis mental – Vaincre la maladie et ses tabous*

« Des secrets partagés avec dignité... »

Rouyn-Noranda, le 20 mai 2011 – Le **samedi 28 mai** prochain à **15 h**, dans le cadre du 35<sup>e</sup> Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, qui se tiendra à Ville-Marie, aura lieu le lancement de *L'Avis mental – Vaincre la maladie et ses tabous*, un ouvrage émouvant publié récemment à l'ABC de l'édition, en collaboration avec le RAIDDAT, Ressource d'aide et d'information des droits en santé mentale.

### L'homme derrière l'idée de cet ouvrage collectif, Jean-François Delisle Roy

« En écrivant sur moi-même et mon cheminement dans la vie, en côtoyant des gens aux prises avec un problème de santé mentale, dans les milieux de rassemblement, comme Le Pont de Rouyn-Noranda, l'idée m'est venue d'un petit recueil de témoignages, de confidences, de partage avec ceux et celles qui, comme moi, à un moment de leur vie, ont fait la brutale découverte de la maladie mentale. »

### Ce recueil est un aveu... et une réalité

**L'Avis mental** : « Je vous parle de ma souffrance, de mon état mental, comme le ferait une personne atteinte de diabète, de cancer ou de problème de cœur. Ma maladie n'est pas *un dérangement de l'esprit* mais *une affection du cerveau ou un dysfonctionnement des neurotransmetteurs*. » Le projet du recueil *L'Avis mental* fut pour le RAIDDAT une expérience enrichissante, surtout par la création d'un poste de rédacteur pour Jean-François Delisle Roy. Pour les personnes qui ont partagé leurs témoignages dans ce livre, ce fut aussi un élan positif d'intégration à la vie communautaire, ce qui n'est pas toujours évident quand on souffre de maladie mentale.

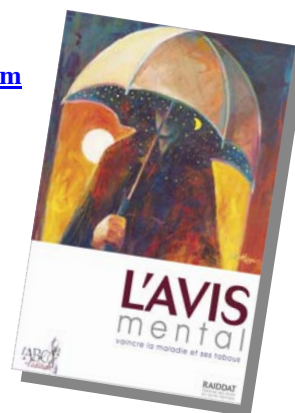
Ce livre démystifie et dédramatise la maladie mentale. Les témoignages sont authentiques et reflètent un vécu parfois douloureux mais toujours riche de courage et d'espoir. Pour mieux comprendre ce que vivent les personnes atteintes et leur entourage, il vaudrait mieux connaître la maladie, pouvoir l'identifier, la dépister dès les premiers symptômes et ne plus en avoir peur. « Écoutez-nous, disent les personnes atteintes, nous sommes des gens comme vous, avec une personnalité, une dignité, un savoir être, et tout à fait en mesure de nous épanouir. Persévérons et gardons espoir ».

Fondée au début du millénaire, L'ABC de l'édition a déjà à son actif plus de 50 publications qui voyagent un peu partout à travers le monde. Avec une grande fierté, elle vous propose cette lecture touchante, *L'Avis mental – Vaincre la maladie et ses tabous*. Un ouvrage porteur d'espoir, un révélateur d'humanité.

Venez rencontrer Jean-François Delisle Roy au  
Kiosque 79 de L'ABC de l'édition [www.abcdededition.com](http://www.abcdededition.com)

- 30 -

Source : **L'ABC de l'édition**  
Lyne Fortin, éditrice  
Tél. : 819 637-2400 ou sans frais : 1 866 764-3218



# Le travail en réseau et mobilisation RAIDDAT 2012



2 > 8 MAI 2011

Semaine nationale de la santé mentale

**merci**  
de me faire  
**confiance**  
Ça me donne des ailes!



Le RAIDDAT en partenariat avec l'association canadienne pour la Santé mentale a établi, cette année, une collaboration afin de s'assurer que la Région participe aux activités lors de cette semaine et qu'elle soit sensibilisée à l'importance des actions qui se font.

Le 2011-04-26 12:54, ACSM-Semaine a écrit :

**Bonjour madame Riel,**

Nous sommes très heureux de pouvoir faire ce partenariat avec vous car comme madame Ouimet vous l'a dit, nous n'avons pas de filiales dans votre région. Nous sommes contents de l'utilisation des signets!

Nous espérons poursuivre cette collaboration avec vous l'année prochaine.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou des informations à nous transmettre!

Bonne journée à vous!

Au plaisir.

**Anne Echasseriau**

Agente de communication à la Semaine nationale de la santé mentale  
Association canadienne pour la santé mentale.

326-911, rue Jean Talon Est  
Montréal (Québec) H2R 1V5  
Téléphone : 514 849-3291  
Télécopieur : 514 849-8372  
Courriel : semaine@acsm.qc.ca



2 > 8 MAI 2011

Semaine nationale de la santé mentale

**merci**  
de me faire  
**confiance**  
ça me donne des ailes!



*Table régionale travail*



Regroupement  
d'associations de personnes handicapées  
de l'Abitibi-Témiscamingue



Lundi le 22 juin 2011

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

*Le RAIDDAT Ressource d'Aide et d'Information en Défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue.*

LE RAIDDAT déplore l'intervention policière au SPVM

### **Une situation dramatique qui n'aurait pas dû se produire**

Mario Hamel, un itinérant en pleine souffrance mentale, avance sur la rue en éventrant des sacs de poubelles avec un couteau. Les policiers arrivés sur place le somment plusieurs fois de jeter son couteau. Il refuse. Il est perturbé et dans un état de crise et de souffrance qu'il est incapable de contrôler. Les policiers tirent : deux morts, Mario Hamel et Patrick Limoges, un citoyen qui allait à son travail.

Nous croyons qu'une incroyable erreur professionnelle a été commise par les policiers sur place. Des gestes qui auront des conséquences désastreuses pour les familles des victimes et pour les policiers eux-mêmes et leurs familles.

Pourquoi ces policiers ont-ils agi de cette façon? Ils n'avaient donc aucune formation pour savoir comment réagir dans une situation semblable? Nous savons que ce n'est pas un cas isolé et que de pareils drames se produisent aussi en régions. Chez nous.

Nous jugeons ces actes inadmissibles et nous demandons avec instance une collaboration compétente et efficace entre la police et les services de santé pour apporter les soins adéquats aux personnes en situation de souffrance ou de crise.

Deux personnes ont perdu leur chance de vivre. Les policiers doivent recevoir une formation pour être d'excellents gardiens de la Sécurité publique. Ce ne sont pas des pitbulls et nous comptons sur eux.

Le 22 février 2011

## COMMUNIQUÉ

*La grandeur de l'Homme est dans sa décision d'être plus fort que sa condition.* (Albert Camus)

Nous tenons à exprimer notre indignation devant les propos inconvenants du sénateur Pierre-Hugues Boivenu, à la suite du drame familial à Saint-Romain.

Le sénateur affirme que ce drame est *la conséquence directe de la désinstitutionnalisation*.

Après que les portes des institutions psychiatriques se soient ouvertes et aient permis à de nombreuses personnes psychiatisées de réapprendre à vivre sainement;

Après avoir vu des milliers d'entre elles se responsabiliser en ne donnant plus à la maladie ni aux autres le pouvoir de contrôler leur vie : une vie heureuse malgré la médication et les limitations de la maladie mentale;

Nous pouvons témoigner du courage et de l'espoir que ces personnes acquièrent au fil des jours. Nous avons peine à imaginer ce qu'aurait été leur vie si leur libération n'avait pas eu lieu. Présentement, il y aurait au Québec une infinité d'asiles où des personnes atteintes de troubles mentaux, quoique aptes à fonctionner dans la société, seraient condamnées à l'isolement et à la déchéance.

Sans espoir, l'être meurt.

Le RAIDDAT appuie fortement l'opinion de Me Jean-Pierre Ménard, avocat spécialisé dans le domaine de la santé mentale, Doris Provencher, directrice générale AGIDD-SMQ :

« Les services d'aide en situation de crises sont trop peu nombreux sur le territoire québécois. Pourtant ce serait un moyen approprié pour répondre à des situations très problématiques. Selon nous, ce n'est pas en restreignant encore plus les droits fondamentaux et en remettant en institution les personnes qui vivent un problème de santé mentale et en les forçant à prendre une médication que notre société se retrouvera complètement à l'abri de drame comme ce qui s'est passé à Saint-Romain.

Il faut faire attention de cantonner le débat et la prise de décision concernant cette épineuse question aux seuls professionnels de la santé. La présence de représentants du Barreau du Québec, des familles et des proches, des organismes communautaires et de promotion et défense de droits doivent y participer. Mais surtout, les personnes qui vivent un problème de santé mentale doivent y être étroitement associées sinon cet exercice ne pourra atteindre ses objectifs. »

« La santé mentale est la capacité qu'a chacun d'entre nous de ressentir, de penser et d'agir de manière à améliorer notre aptitude à jouir de la vie et à relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Il s'agit d'un sentiment positif de bien-être émotionnel et spirituel qui respecte l'importance de la culture, de l'équité, de la justice sociale, des interactions et de la dignité personnelle. »

(Gouvernement du Canada, 2006 :2)

Au nom de qui parle le sénateur Pierre-Hugues Boivenu ?

France Riel  
RAIDDAT, Directrice  
Le 18 janvier 2012

Madame France Riel

# communiqué

Madame,

Au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, j'accuse réception de votre correspondance du 13 janvier dernier concernant la situation du logement en Abitibi-Témiscamingue.

Soyez assurée que nous sommes sensibles à la situation que vous portez à notre attention et que votre correspondance fera l'objet de toute notre considération.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

JDUM2012-00070

Joanie Dumais  
Adjointe aux conseillers politiques  
Responsable des annonces en habitation

Cabinet du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 418 691-2050  
Télécopieur : 418 643-1795  
Joanie.dumais@mamrot.gouv.qc.ca

Rouyn-noranda, le 10 février 2011,



Monsieur Raymond Bachand  
Ministre du Revenu  
3800, rue Marly  
Dépôt 6.2.5, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1X 4A5  
Par télécopieur : 418 643-7379  
Par courriel : cabinet@mrq.gouv.qc.ca

Objet : Dépôt direct obligatoire et crédit de solidarité

Monsieur le ministre,

Nous avons appris que Revenu Québec imposerait le dépôt direct pour le versement du crédit de solidarité. Ce crédit vise à aider les personnes en situation de pauvreté à faire face aux multiples hausses de tarifs qui auront lieu dans les prochaines années. Les personnes assistées sociales, entre autres, auront accès à ce crédit étant donné la très grande pauvreté dans laquelle elles vivent.

Nous vous écrivons, au nom de RAIDDAT, Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue pour vous demander de faire en sorte que le dépôt direct ne soit pas obligatoire pour recevoir le crédit de solidarité. En effet, le dépôt direct comporte plusieurs avantages pour le gouvernement et il est pertinent d'encourager les citoyens et citoyennes à y adhérer. Cependant, il est inadmissible d'obliger les citoyens et citoyennes à adhérer au dépôt direct pour le versement de sommes auxquelles ils ont droit, surtout lorsqu'on sait qu'environ 8 % des personnes à faible revenu du Canada n'ont pas de compte en banque<sup>1</sup>. Rien ne nous assure que toutes ces personnes pourront s'ouvrir un compte en banque dans les prochains mois et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il n'est pas rare que des personnes assistées sociales se fassent refuser l'ouverture d'un compte de banque par toutes les institutions financières. D'autres personnes assistées sociales, qui vivent dans la rue, n'ont plus de cartes d'identités puisqu'on leur a volées ou parce qu'elles ont été égarées; or, deux cartes d'identité sont nécessaires pour ouvrir un compte de banque. Les personnes assistées sociales ont déjà de la difficulté à couvrir leurs besoins fondamentaux avec leur maigre chèque d'aide sociale. Vont-elles devoir en consacrer une partie à la commande de cartes d'identité?

Combien d'argent votre gouvernement évitera-t-il de verser aux personnes les plus appauvries de notre société avec cette nouvelle exigence? La fréquentation des banques alimentaires et des refuges atteint des sommets. Si votre gouvernement persiste dans son choix d'imposer le dépôt direct, les personnes qui n'ont pas de compte bancaire n'auront plus accès, à partir de juillet 2011, au montant qui était autrefois versé pour le remboursement de TVQ; elles seront encore plus pauvres et c'est inacceptable.

Merci de donner suite à notre demande, et de faire en sorte que le dépôt direct soit volontaire pour le versement, par l'État, du crédit de solidarité.

France Riel,  
Raiddat, Directrice

Copie conforme

Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen (télécopieur : 1 866 902-7130)

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (télécopieur : 514 987-1918)

Philippe Filion, attaché politique de la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet (télécopieur : 418 643-2802)



Montréal, le 16 février 2011

Madame France Riel, directrice  
Ressource d'aide et d'information en défense  
des droits de l'Abitibi-Témiscamingue – RAIDDAT  
8, rue Gamble Ouest, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2

**Objet : Dépôt direct obligatoire et crédit de solidarité**

Madame,

Au nom de la protectrice du citoyen, M<sup>me</sup> Raymonde Saint-Germain, j'accuse réception de la copie conforme de votre lettre du 10 février 2011 que vous avez transmise à M. Raymond Bachand, ministre des Finances et ministre du Revenu, concernant l'obligation d'adhérer au dépôt direct pour obtenir le Crédit pour la solidarité.

Je vous remercie de me faire part de ces informations, sur une question qui nous préoccupe et qui est déjà à l'étude au Protecteur du citoyen. Nous communiquerons avec vous si des informations supplémentaires sont requises pour compléter notre analyse.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ST/cr

Stéphane Touchette  
Délégué de la protectrice du citoyen

Le RAIDDAT partage les préoccupations de la  
Protectrice du citoyen

Le RAIDDAT, Ressource d'Aide et d'Information en Défense de Droits en santé mentale

Suite au rapport rendu public le 18 février 2011 de la part de la protectrice du citoyen, nous accueillons les recommandations du Protecteur du citoyen. Nous sommes d'avis que les difficultés constatées concernant l'évaluation et l'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (P-38.001), de même que dans les cas de contentions et d'isolements, se doit d'être appliquée de façon stricte et suivie avec rigueur.

En effet, depuis l'entrée en vigueur de cette loi, en 1998, les groupes de défense des droits en santé mentale ont émis, de façon constante et répétée, des réserves concernant le respect des droits fondamentaux des usagers.

Plus de 10 ans plus tard, nous sommes forcés de constater que nos craintes étaient non seulement fondées, mais que ces pratiques font désormais partie intégrante de la culture institutionnelle de certains établissements.

Ainsi, sans prétendre que ces mesures ne soient pas pertinentes dans des cas d'exceptions, nous jugeons que la légèreté, voire l'ignorance avec lesquelles celles-ci sont invoquées, actuellement, les détournent de leurs véritables finalités qui devraient être de protéger la personne et le public d'un risque réel et immédiat.

Pour ce faire, les intervenants autorisés à invoquer ces mesures d'enfermement auraient grand avantage à mieux baliser les notions de dangerosité et d'immédiateté afin d'empêcher que d'autres personnes soient privées de leur liberté de façon arbitraire.

En terminant, nous désirons donner un coup de chapeau à la Protectrice du citoyen, madame Raymonde Saint-Germain. Son dévouement au respect des droits des personnes utilisatrices de services fait d'elle une alliée de premier ordre dans notre mission de défendre les droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale.

Source :  
France Riel, RAIDDAT, (819) 762-3266.

Rouyn-Noranda, le 13 janvier 2012

# communiqué

Raymond Bachand, député d'Outremont  
Ministre des Finances et du Revenu  
12, rue Saint-Louis, 1er étage  
Québec (Québec) G1R 5L3  
Téléphone : 418-643-5270 Télécopieur : 418 646-1574  
ministre@finances.gouv.qc.ca

Laurent Lessard, député de Frontenac  
Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 418 691-2050 Télécopieur : 418 643-1795  
ministre@mamrot.gouv.qc.ca

## **Objet : L'Abitibi-Témiscamingue est en crise du logement depuis trop longtemps**

Messieurs les Ministres,

Savez-vous que l'Abitibi-Témiscamingue vit la pire crise du logement de son histoire? Depuis maintenant six ans, les taux d'inoccupation frôlent les 0%. Les conséquences de cette pénurie sont tristes et dramatiques pour un nombre grandissant de ménages. En effet, jamais le nombre de personnes en situation d'itinérance et ayant recours aux banques alimentaires n'a été aussi grand. Plus de 6330 ménages de la région sont aux prises avec un problème de logement. Que répondez-vous aux femmes et aux enfants qui vivent dans des logements insalubres? Aux familles qui se privent de repas à cause des loyers trop élevés? Aux personnes seules qui se retrouvent à la rue par manque de place dans les centres d'hébergement? Aux personnes qui attendent depuis plus de deux ans pour avoir accès à une habitation à loyer modique? Ou encore aux nombreux ménages qui cohabitent dans des logements surpeuplés?

Messieurs les Ministres, vous comprendrez que notre région vit dans un état de crise, depuis trop

longtemps. Les villes cherchent à résoudre le problème avec les maigres moyens qu'elles ont, mais peinent à répondre aux besoins, surtout des populations les plus pauvres. De plus, les groupes communautaires s'activent à trouver des solutions et à mettre en œuvre des projets de logements sociaux, mais le financement fait trop souvent défaut. Votre intervention est donc devenue essentielle pour garantir la condition de base du développement harmonieux de nos communautés, soit : des logements sains et adéquats. En ce sens, nous vous demandons de reconnaître la difficile réalité que nous vivons en Abitibi-Témiscamingue et de faire du logement social une priorité dans votre budget 2012-2013. Notre organisation considère qu'il est crucial de :

- 1-Financer 50 000 unités de logements sociaux sur cinq ans au Québec, dont 1000 réservés à l'Abitibi-Témiscamingue, dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.
- 2-Accorder des aides additionnelles aux projets de développement de logements sociaux dans les régions éloignées, et à l'extérieur des grandes villes.

Ces engagements budgétaires seraient la moindre des compensations pour une région comme la nôtre qui vit un boom minier incroyable, et d'où sortent des milliards de dollars en ressources naturelles publiques non renouvelables. D'autant plus que la pénurie de logements risque de s'aggraver dans l'éventuelle mise en œuvre du Plan Nord.

Pour terminer, nous vous invitons formellement à venir nous rencontrer en début d'année 2012 afin de constater les dures réalités auxquelles sont confrontées les mal-logés de notre région.

En vous remerciant de l'attention portée à notre requête et en souhaitant une réponse positive à notre invitation, recevez, messieurs les Ministres, nos salutations distinguées.

France Riel, directrice

RAIDDAT

c.c : Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue, Raymonde Saint-Germain  
protectrice du citoyen

**Coalition, action, logement**



# coalition

Pour s'appropriier plus de pouvoir sur le plan collectif, on mentionne le fait de militer pour le droit au logement garanti, de revendiquer la construction de logements sociaux, de manifester contre la règle de sectorisation pour l'obtention d'une place en HLM et contre la règle de coupure à l'aide sociale lorsqu'il y a partage du logement. Des pressions politiques au palier provincial et au palier municipal peuvent être envisagées pour développer des projets d'habitations (de logements sociaux, de coopératives, de mesures d'aide à la personne). Certains mentionnent l'importance de faire de l'éducation populaire auprès des propriétaires et de la communauté en générale.



## «Je suis une personne, pas un diagnostic»



Le projet est issu d'une volonté conjointe de Jean-François Delisle Roy, Marie-Michèle Aubertin (à l'arrière) et Marilee Haché. (Photo: Patrick Rodrigue)



Publié le 25 Avril 2011 Patrick Rodrigue

AbitibiExpress Les gens d'affaires invités à réfléchir sur l'embauche de personnes vivant un problème de santé mentale  
La Semaine de la santé mentale, qui aura lieu du 2 au 8 mai, sera soulignée de façon percutante cette année, alors que les gens d'affaires de la région seront invités à réfléchir sur l'employabilité des personnes vivant un problème de santé mentale.  
La Ressource d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT) a en effet mis sur pied un atelier de sensibilisation destiné à la fois à prévenir les problèmes de santé mentale en milieu de travail, mais aussi à démontrer aux employeurs que, avec un peu de bonne volonté, les personnes qui en sont atteintes peuvent faire d'excellents



<http://bipotes.leforum.eu/t9961-Je-suis-une-personne-pas-un-diagnostic.htm> 2011-08-17





Défense des droits  
**RAIDDAT**  
en santé mentale

Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue

Le 20 avril 2011

Madame Denise Lavallée  
Coordonnatrice  
Rouyn-Noranda, ville et villages en santé  
100, rue Taschereau Est, C.P. 220  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3

Madame,

Le Raiddat, Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue, Défense des droits en santé mentale, est heureux d'appuyer le projet « Pratiques de concertation de Rouyn-Noranda » proposé par Rouyn-Noranda, ville et villages en santé (RNVS) et sa table de partenaires.

Durant le projet, notre organisme fournira à RNVS l'expérience terrain de la directrice pour les rencontres et le travail à accomplir tout au long du projet. Étant présente sur plusieurs tables de concertation régionalement cet apport ne peut qu'être bénéfique pour le projet.

Ces dernières années, la mobilisation de l'ensemble des intervenants est utilisée par diverses organisations comme moyen pour identifier des solutions reliées à des problématiques sociales comme la pauvreté, l'exclusion, etc. Ainsi, les organismes à but non lucratif sont souvent sollicités et nous constatons un certain essoufflement des intervenants dans la mesure où cette sollicitation est très soutenue, dans un contexte de convergence et de multiplicité des enjeux sociaux. Le projet présenté apparaît tout à fait pertinent puisqu'il est susceptible de nous outiller pour que nous puissions continuer à faire face à ces enjeux.

Enfin, nous pensons que ce projet avantagera la collectivité, car des intervenants et des organisations mieux organisées et plus habilitées seront davantage en mesure de répondre adéquatement aux divers besoins manifestés par la population.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

France Riel  
Directrice générale

## Semaine nationale de la santé mentale du 2 au 8 mai 2011

« *Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes!* »

### En Abitibi-Ouest...on en parle de la santé mentale!

**La Sarre, le 21 avril 2011** – La Table sectorielle en santé mentale d’Abitibi-Ouest s’est remise en action sur notre territoire depuis 2010. Les partenaires qui y siègent désirent promouvoir les divers services en santé mentale sur notre MRC d’Abitibi-Ouest mais également faire de la sensibilisation auprès de la population pour démystifier la clientèle ayant des problèmes de santé mentale et aussi promouvoir des actions pour maintenir une bonne santé mentale.

La Table sectorielle en santé mentale d’Abitibi-Ouest désire être davantage un leader d’action et un outil de concertation pour tout organisme et/ou personne qui souhaite en savoir plus sur les réalités de la santé mentale qui nous entoure au quotidien.

La Table et ses partenaires ont réalisé un colloque local en santé mentale où près de 140 participants ont pu passer une journée dynamique, interactive et enrichissante autour de thèmes touchant la santé mentale. Des rencontres régulières sont faites aussi afin de mettre en action des activités de sensibilisation dans notre communauté, que ce soit par le biais d’une conférence dans un organisme communautaire ou des activités destinées à leurs membres.

Une récente enquête provenant de l’Agence régionale de la santé et services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue en collaboration avec notre Centre de Prévention Suicide Abitibi-Ouest, a démontré certains résultats qui laissent croire que trop souvent, les hommes attendent d’être en détresse et à bout de ressource avant de faire une demande d’aide vis-à-vis ce qu’ils vivent. Un prochain dossier de la Table sera une campagne de sensibilisation en lien avec ces problématiques.

Une autre réalité qui touche de près davantage les gens ayant un diagnostic de santé mentale est le jugement sociétal qui vient avec les difficultés personnelles d’acceptation de la maladie. En 2011, il nous semblerait tout à fait impensable de refuser un emploi ou un logement à une personne parce qu’elle est atteinte de cancer ou de diabète. Au contraire, des épreuves tendent plutôt à rapprocher les gens et leur font réaliser la fragilité et l’importance de l’autre dans leur vie. Les membres de la Table sont particulièrement touchés par le thème de la semaine nationale de la santé mentale cette année, « *Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes!* » parce que celui-ci fait référence à la nécessité d’une ouverture envers les gens ayant une maladie mentale.

Malheureusement, dès que l’on parle de maladie mentale, on voit pointer à l’horizon des préjugés qui viennent limiter l’intégration sociale de ces personnes. Ce sont ces types de préoccupations et réflexions, que les partenaires de la Table veulent démystifier et partager entre eux et avec la communauté. Ceci, afin de renforcer l’offre de services aux personnes en besoins et auprès de leur famille.

Donc, soyez à l’affût de d’autres actions menées par les membres de la Table sectorielle en santé mentale d’Abitibi-Ouest tout au long de la prochaine année!!





Centre de santé et de services sociaux  
des Aurores-Boréales

La Sarre, le 20 avril 2011

Madame France Riel (table sectorielle en santé mentale)  
RAIDDAT  
8, rue Gamble Ouest  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2

OBJET : « Enlève ton étiquette »

Madame, Monsieur,

Lors de notre dernière séance du conseil d'administration du CSSSAB, les administrateurs ont profité d'une présentation des 3 organisateurs communautaires. Ces derniers nous informaient de leurs tâches en tant qu'organisateur communautaire et par le fait même de la prochaine activité d'importance à laquelle ils participeraient, soit le « colloque sur la santé mentale - Enlève ton étiquette ».

Cette activité très mobilisatrice a connu un succès phénoménal et c'est grâce à la participation et à l'implication de partenaires engagés comme vous que cela a pu se produire.

À cet effet, je tiens, en mon nom personnel et en celui des administrateurs du conseil d'administration, à vous souligner ma reconnaissance et à vous remercier pour votre support.

Bien à vous,



Paul Fortin  
Directeur général

PF/nt

**Siège social**  
Centre de soins de courte durée

- ☐ 679, 2<sup>e</sup> Rue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 2X7  
Téléphone : 819 333-2311  
Télécopieur : 819 333-4316

**Centres d'hébergement:**

- ☐ 169, 7<sup>e</sup> Avenue Est  
Macamic (Québec) J0Z 2S0  
Téléphone : 819 782-4661  
Télécopieur : 819 782-2400

- ☐ 22, 1<sup>re</sup> Avenue Est  
La Sarre (Québec) J0Z 1C4  
Téléphone : 819 333-5525  
Télécopieur : 819 333-5527

- ☐ 136, rue Principale  
Palmarolle (Québec) J0Z 3C0  
Téléphone : 819 787-2612  
Télécopieur : 819 787-3293

**Points de service de 1<sup>re</sup> ligne**

- ☐ 679, 2<sup>e</sup> Rue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 2X7  
Téléphone : 819 333-2311  
Télécopieur : 819 333-3111  
Téléphone : 819 333-2755

- ☐ 169, 7<sup>e</sup> Avenue Est  
Macamic (Québec) J0Z 2S0  
Téléphone : 819 782-4661  
Télécopieur : 819 782-2400

- ☐ 2, 8<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Dupuy (Québec) J0Z 1X0  
Téléphone : 819 783-2856  
Télécopieur : 819 783-2750

- ☐ 136, rue Principale  
Palmarolle (Québec) J0Z 3C0  
Téléphone : 819 787-2216  
Télécopieur : 819 787-3293

- ☐ 86, rue Principale  
Duparquet (Québec) J0Z 1W0  
Téléphone : 819 948-2681  
Télécopieur : 819 948-4000

- ☐ 207, ch. de la Rivière Ouest  
Gallichan (Québec) J0Z 2R0  
Téléphone : 819 787-6983  
Télécopieur : 819 787-0983

- ☐ 18, 7<sup>e</sup> Avenue  
Normétal (Québec) J0Z 3A0  
Téléphone : 819 788-9191  
Télécopieur : 819 788-4000

- ☐ 417, avenue Privat  
Taschereau (Québec) J0Z 3N0  
Téléphone : 819 796-2245  
Télécopieur : 819 796-2432

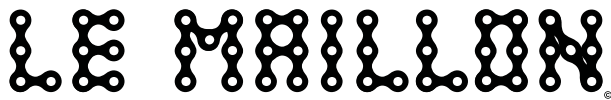
- ☐ 2709, boul. du Curé-McDuff  
Beaucanton (Québec) J0Z 1H0  
Téléphone : 819 941-3007  
Télécopieur : 819 941-2776



## Le Maillon

C'est en 2008 qu'a eu lieu le lancement du Maillon dans la MRC de La Vallée-de-l'Or. Après un an d'expérimentation, les intervenants s'entendent pour affirmer que Le Maillon se veut un outil fort utile. Ce constat incite alors différents partenaires à répéter l'expérience à Rouyn-Noranda. Après quelques contacts fructueux et de bons conseils de l'agente de projet rattachée au programme, un comité d'implantation regroupant divers partenaires se crée et décide d'y aller de l'avant avec la mise en œuvre du Maillon. Le but de la démarche est d'en faire un projet porté par l'ensemble de la communauté, au bénéfice des jeunes, afin de leur permettre de mieux connaître les services qui s'offrent à eux et de les rendre plus accessibles. Implantation prévue entrée scolaire automne 2011.

### PROGRAMME



#### PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS L'IMPLANTATION SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MRC DE ROUYN-NORANDA

Le Pont Rouyn-Noranda
La Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Le Centre de Santé et de Services sociaux de Rouyn-Noranda
Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda
Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue
RAIDAT
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Liaison justice
L'Inter local de jeunes
Centre Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
Service canada
Arrimage jeunesse
Rouyn-Noranda, Ville et villages en santé
Engagement jeunesse, Abitibi-Témiscamingue
Et d'autres de manière ponctuelle...

## Communiqué

pour diffusion Immédiate



### LE MAILLON

#### Un nouveau programme voit le jour à Rouyn-Noranda pour les élèves et les étudiants en difficulté

Rouyn-Noranda, le mardi 29 novembre 2011 – Après de longs mois de gestation, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (CSRN) sont heureux d'annoncer la naissance, dans les établissements d'enseignement secondaire, collégial et universitaire locaux, d'un important réseau d'accompagnateurs pour orienter les jeunes en difficulté. Porté par l'ensemble des organismes voués à l'éducation, à la santé et aux services sociaux, le déploiement généralisé du programme Le Maillon vise, d'une part, à mieux faire connaître les services qui s'offrent à eux et, d'autre part, à les rendre plus accessibles.

« Le Maillon veut faciliter l'accès aux ressources d'aide aux jeunes qui font face à différents types de problèmes. L'objectif est de leur permettre de régler leurs difficultés avant qu'elles ne s'aggravent et conduisent à des situations plus sérieuses, explique François Vézina, organisateur communautaire au Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda et coordonnateur de l'implantation du programme à Rouyn-Noranda. À cet égard, la symbolique du logo illustrant une chaîne de bicyclette reflète bien l'interrelation entre les individus d'une même communauté; chacun des maillons est d'importance égale. Si un maillon est défectueux ou endommagé, toute la chaîne est affectée et ne peut remplir adéquatement sa fonction. À l'inverse, si chaque maillon est solide, la chaîne l'est aussi. »

Pour fournir à leurs clientèles une chaîne fiable, la CSRN, le Cégep et l'UQAT ont recruté et formé jusqu'à ce jour pas moins de 75 accompagnateurs, dont le rôle consiste essentiellement à écouter et à orienter les jeunes vers les bons services. Figurent parmi ces accompagnateurs des intervenants professionnels (éducateurs, psychoéducateurs, travailleurs sociaux, etc.), mais également des employés occupant différentes fonctions au sein de nos établissements d'enseignement : surveillants, animateurs, professionnels, infirmières, enseignants, agents de stage, professeurs, directeurs, secrétaires, conseillers en orientation, personnel de la bibliothèque ou à l'accueil des résidences, etc.

Le fonctionnement est simple. Dans les écoles secondaires, une carte jaune à l'effigie du Maillon est transmise aux élèves, qui doivent y inscrire leur nom. Pour établir un contact, ils remettent cette carte à un accompagnateur ou la dépose dans un endroit stratégique afin qu'il la trouve. Cette carte signifie ni plus ni moins : « J'ai un problème ». Lorsque l'accompagnateur reçoit cette carte, il communique avec le jeune pour planifier une rencontre qui leur permettra de cerner son problème et, si nécessaire, de l'orienter vers le service capable de répondre à ses besoins. Pour cibler les bonnes ressources, l'accompagnateur dispose d'un arbre décisionnel détaillant tous les services existants ainsi que leurs champs d'intervention respectifs. Lorsque l'accompagnateur élabore une stratégie avec le jeune, une deuxième rencontre est utile pour effectuer un suivi.

...2

70, rue des Oblats Est, C. P. 908, Rouyn-Noranda (Québec) J8X 5C9  
Téléphone : 819 762-8161, poste 2264 Télécopieur : 819 764-2127



## Invitation



**C**hers promoteurs et partenaires,

Vous êtes cordialement invités à un lancement de presse lié au déploiement du programme Le Maillon sur le territoire de Rouyn-Noranda.

**C'est un rendez-vous le mardi 29 novembre 2011, à 10 h, à l'auditorium de l'école D'Iberville, située au 275, avenue Forbes, à Rouyn-Noranda.**

Au plaisir de vous y rencontrer.

Renée Nolet  
Conseillère en communication  
(819) 762-8161, poste 2284



Centre de services communautaires  
de Rouyn-Noranda



70, rue des Oblats Est, C.P. 908, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C9  
Téléphone : 819 762-8161, poste 284 Télécopieur : 819 764-7177







Activité d'éducation populaire  
et mobilisation  
2011-2012





# activités

## Les café-rencontres



Qu'est-ce qui vous a semblé très utile pendant le café-échange?

*Nous avoir remis les feuilles des notions communiquées*

Qu'est-ce qui vous a semblé peu utile?

*Rien, tout était utile*

Qu'est-ce qui vous a semblé très utile pendant le café-échange? *Une nouvelle connaissance et un échange.*

Qu'est-ce qui vous a semblé très utile pendant le café-échange?

*L'information est excellente et les gens présents ont un esprit positif.*

Qu'est-ce qui vous a semblé peu utile?

*Rien*

Qu'est-ce qui vous a semblé très utile pendant le café-échange?

*Le respect des échanges et les exemples donnés, avoir les copies*

Qu'est-ce qui vous a semblé très utile pendant le café-échange?

*Très utile sur le plan personnel (Révélateur)*

Qu'est-ce qui vous a semblé peu utile?

*++*

Qu'est-ce qui vous a semblé très utile pendant le café-échange?

*Tout*

Qu'est-ce qui vous a semblé peu utile?

*Rien*

Qu'est-ce qui vous a semblé très utile pendant le café-échange?

*Le partage des connaissances de tout le monde*

Qu'est-ce qui vous a semblé peu utile?

*0*



## Appréciation des cafés- rencontres 2011-2012

### Nom des ateliers :

Non-criminellement responsable  
 Pairs-aidants, ça concerne qui ?  
 La crise du logement  
 Le rôle des croyances, du mental et l'ego sur la santé mentale

### Date :

6 octobre 2011  
 11 octobre 2011  
 20 octobre 2011  
 3 novembre 2011

## Évaluation

### L'information présentée pendant le café-rencontre vous a-t-elle été ?

Très utile ?	Plutôt utile ?	Peu utile ?	Pas du tout utile ?
20 (74%)	7 (26%)	0 (0%)	0 (0%)

### Dans quelle mesure le café-rencontre vous a-t-il permis d'acquérir des connaissances ?

Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout
16 (62%)	8 (30%)	2 (8%)	0 (0%)

### Dans quelle mesure étiez-vous à l'aise pour vous exprimer ?

Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout
12 (50%)	10 (42%)	2 (8%)	0 (0%)

### Quelle évaluation faites-vous de votre participation au café-rencontre de cet après-midi ?

Excellente	Très bonne	Bonne	Mauvaise
8 (31%)	10 (38%)	8 (31%)	0 (0%)

### Quelle évaluation faites-vous de la participation des autres au café-rencontre de cet après-midi ?

Excellente	Très bonne	Bonne	Mauvaise
8 (31%)	10 (38%)	8 (38%)	0 (0%)

### Dans l'ensemble, quelle est votre appréciation du café-rencontre de cet après-midi ?

Excellente	Très bonne	Bonne	Mauvaise
10 (40%)	8 (32%)	7 (28%)	0 (0%)

...

## **Qu'est-ce qui vous a semblé très utile pendant le café-rencontre ?**

**Non-criminellement responsable :** En général, les participants trouvaient intéressant la présence d'un avocat sur place et d'entendre les témoignages de chacun très intéressant.

**Pair-aidant, ça concerne qui ? :** Les participants ont appris beaucoup sur les étapes de la guérison tout en écoutant le témoignage de chacun.

**La crise du logement :** Chacun des participants ont beaucoup appris sur les lois sur les logements et les renseignements sur le bail.

**Le rôle des croyances, du mental et l'ego sur la santé mentale :** Pour chacun des participants l'information donnée et le partage de connaissances leur ont été très utiles.

## **Qu'est-ce qui vous a semblé peu utile pendant le café-rencontre ?**

L'ensemble des participants aux quatre cafés-rencontres n'ont rien trouvé de peu utile sur les cafés-échanges.

## **Dans l'ensemble, quelle est votre appréciation du café-échange de cet après-midi ?**

Excellente	Très bonne	Bonne	Mauvaise
16 (62%)	9 (35%)	1 (3%)	0 (0%)

Si on fait une moyenne de ces résultats 50 % des participants au trouver les cafés-rencontres EXCELLENT, 34 % très bon, 16 % bon, 0 % médiocre. Donc pour le RAIDDAT c'est une belle réussite tout le monde à trouver ce qu'il cherchait et ont été bien informé sur les différents sujets. Mission accomplie!!

Donc pour le RAIDDAT c'est une belle réussite tout le monde à trouver ce qu'il cherchait et ont été bien informé sur les différents sujets. Mission accomplie!

Rapport stagiaire  
RAIDDAT 2011-2012



## RAPPORT STAGIAIRE 2011-2012

Dans une perspective d'apprentissage, le RAIDDAT c'est engagé cette année à accueillir deux stagiaires en Travail Social, dont un en formation technique au cégep et l'autre au baccalauréat à l'université. C'est avec l'aide de David Fortier Girardin (DEC) et de Joyce Duquette (BAC) que le RAIDDAT a pu agrandir son cercle d'autonomie en offrant des activités de sensibilisation, tout en assouissant le désir d'apprentissage de ces stagiaires. Les objectifs de chacun de étaient bien différents, Joyce devait faire pour son stage des animations dans le but de mieux connaître l'intervention de groupe. Tandis que, David pouvait toucher à tous les modes d'intervention mais devait se concentrer plus sur les interventions individuelles. Le RAIDDAT a fourni à ces étudiants un bagage de connaissances qui pourra les outiller au moment de l'ouverture pour eux des portes du marché du travail.

Pour en arriver là, ils ont dû prendre part à plusieurs activités pour développer leur autonomie et leur connaissance de la problématique, pour ainsi adapter des activités en place ou créer des activités qui combleront un besoin des membres tant actifs que sympathisants de l'organisme. C'est pour cette raison que Joyce a mis sur pied des cafés-échanges avec l'aide de David et de Jean-François sur plusieurs sujets intéressants tels que : *non criminellement responsable, pair-aidant, la crise du logement, un atelier sur la croissance spirituelle et sur les obstacles à l'employabilité*. Un conférencier spécialisé sur les sujets était présent pour favoriser les discussions et amener de l'information aux membres. Nous avons eu le plaisir d'accueillir comme conférencier Maître Marc-André Roy, M. Jean-François Delisle Roy, M. Danik Laporte, M. Guy Parent et M. David Fortier Girardin. Tous les conférenciers ont pu susciter l'intérêt des membres qui se sont confiés par rapport à leur histoire vécue sur ces sujets. Les ateliers pouvaient accueillir un maximum de 15 membres et ont réussi à rejoindre 43 membres avec ces 5 ateliers. Grâce à ces interactions, tant les membres, les conférenciers et les stagiaires ont pu apprendre de ces discussions, grâce aux connaissances des spécialistes et aux savoirs expérientiels des membres. Les membres ont apprécié ces ateliers et ont manifesté un intérêt pour d'autres avec d'autres conférenciers.

Un projet a été mis sur pied par David avec la collaboration de Joyce et Jean-François. Ils ont bâti un atelier sur la santé mentale qui s'intitule : *La face cachée de la santé mentale : droits et lois de tous, mis de l'avant*. Cet atelier a comme objectif de sensibiliser les étudiants en formation technique du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue sur la santé mentale. Les étudiants en Technique de Travail Social et en Technique Policière ont été les groupes ciblés pour cet atelier. Les intervenants qui pourront travailler le plus avec la santé mentale sont, bien sûr, les tra-

vailleur sociaux et les policiers, donc de pouvoir former ces étudiants à la santé mentale était un plus, car il n'y avait pas de cours qui parlait de santé mentale dans ces deux techniques. L'atelier est séparé en plusieurs parties qui comprennent, entre autres, une définition détaillée de la santé mentale, une activité sur l'étiquetage, le témoignage de Jean-François et la présentation des ressources en santé mentale en région. Nous avons fait un tour de table pour voir, au début de chaque rencontre, ce que les étudiants connaissaient sur la santé mentale. Plusieurs avaient des connaissances très limitées sur la problématique, cependant avec les évaluations, nous avons pu constater que l'atelier les a aidés à mieux comprendre ce qu'est la santé mentale et qu'ils sortaient avec de meilleures connaissances. Les évaluations de l'atelier étaient très positives. Voici quelques exemples de commentaires d'étudiants :

« Belle présentation, bon témoignage, bien préparé. Une de mes conférences préférées jusqu'à maintenant! »

« Très bon contenu, les animateurs savent de quoi ils parlent (pertinence). Belle atmosphère. Informations et histoires captivantes. »

« Très bonne interaction animateur-classe, témoignages et informations très intéressants. J'ai trouvé votre rencontre très intéressante et je trouve que cela aide beaucoup à connaître davantage la problématique de santé mentale et ses ressources. »

Avec l'atelier, nous avons réussi à toucher un peu plus de 126 étudiants au cégep sur une période d'un mois. Les étudiants et professeurs ont bien aimé les rencontres et les points à améliorer sont surtout concentrés vers le visuel qui était peu présent dans l'atelier et la durée de la rencontre. Les correctifs se verront ajustés pour continuer à offrir un atelier pertinent au savoir des étudiants et adapter à leurs besoins.

David a eu la chance de travailler sur quelques autres choses durant son stage. Notamment, sur la rédaction de lettre au CSSS des différentes MRC concernant les ajustements aux protocoles de contention et isolement de leur milieu, travailler sur des plaintes à formuler pour certains membres, faire des accompagnements en psychiatrie à Rouyn-Noranda et à Macamic et le tout couronné par des suivis de dossiers. Il a eu la chance de pouvoir piloter un dossier. Il était considéré comme intervenant pivot et effectuait les rencontres avec la personne et les démarches nécessaires.

Toutes ces activités ont contribué à l'avancement des stagiaires pour l'accomplissement de leurs objectifs. Le milieu a su leur fournir les éléments pour les aider à grandir à travers leurs expériences. Ils repartiront avec beaucoup d'acquis chacun de leur côté, et une connaissance plus accrue de la santé mentale.



## Les ateliers *La face cachée de la santé mentale : les droits de tous mis de l'avant* 2011-2012

Plus de 110 étudiants ont participé aux ateliers donnés :

Le 3 novembre 2011, le 4 novembre 2011, le 8 novembre 2011, le 30 novembre 2011

Offerte aux étudiants du Cegep et aux étudiants de l'Université :

- Technique de travail social
- Technique policière

Par : David Fortier Girardin, animateur de l'atelier

Invité : Jean-François Delisle

France Riel, directrice du RAIDDAT (Superviseur de stage)

### Évaluation

	Médiocre	Moyen	Satisfaisant	Bon	Excellent
<b>Intérêt pour la rencontre</b>	0 (0 %)	2 (2 %)	4 (4 %)	31 (28 %)	74 (66 %)
<b>Animateur</b>	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (2 %)	18 (17 %)	86 (81 %)
<b>L'information donnée par les animateurs</b>	0 (0 %)	2 (2 %)	5 (5 %)	23 (20 %)	80 (73 %)
<b>La documentation donnée</b>	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (2 %)	12 (11 %)	96 (87 %)
<b>Aptitude à la communication des animateurs</b>	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (2 %)	23 (21 %)	85 (77 %)
<b>Atmosphère</b>	0 (0 %)	1 (1 %)	4 (4 %)	32 (29 %)	72 (66 %)
<b>Durée de la rencontre en général</b>	0 (0 %)	2 (2 %)	12 (11 %)	40 (36 %)	56 (51 %)
<b>Satisfactions face à vos attentes</b>	0 (0 %)	1 (1 %)	4 (4 %)	23 (21 %)	82 (75 %)

### Atelier :

**La mise sur pied de l'atelier :** « La face cachée de la santé mentale : les droits de tous mis de l'avant ». Cet atelier est un outil de sensibilisation sur la problématique de santé mentale et pour mieux comprendre cette problématique, ainsi que les droits et les lois autour de ces personnes.

# rapport stagiaire

## Commentaires généraux de la part des participants :

### Les Points forts :

- David maîtrisait bien le sujet :
- Animateur à l'aise
  - Documentation bien détaillée (bonne préparation)
  - Information pertinente
  - Bonne connaissance du sujet
  - Dynamique (bonne interaction)
  - Bon ton de voix
  - Animateur actif
  - Bonne présentation de l'organisme (RAIDDAT)
- Documentation :
- Documentation donnée intéressante (pochette)
  - Excellent support visuel (compréhension)
- Témoignage :
- Très intéressant
  - Permet de mieux connaître/comprendre la santé mentale
  - Courageux de parler de son vécu (histoire vécue).

**En général, les participants ont vraiment beaucoup apprécié le témoignage de Jean-François Delisle Roy. Et ont tous aimé l'animateur, il savait de quoi il parlait et utilisait un bon ton pour le dire. Les participants ont pu apprendre quelques trucs pour maîtriser quelqu'un en crise.**

### Points à améliorer :

Support visuel et documentation : n'a pas assez image-choc pour favoriser la concentration sur le sujet.

Organisme : Plus promouvoir (parler) de l'organisme du RAIDDAT.

Témoignage : Parfois long et décousu, on se perd dans l'histoire, les participants ne voyaient pas le rapport avec la santé mentale.

En général, les participants ont trouvé l'atelier un peu long et trouvaient qu'il manquait d'information sur l'interaction avec les personnes en trouble de santé mentale donc ce qu'ils auraient aimé aurait été : décrire plus précisément les causes et conséquences en santé mentale. Les participants auraient aimé avoir plus d'information sur les différentes maladies en santé mentale.

### Commentaires supplémentaires :

Témoignage :

- Les participants l'ont trouvé intéressant et le félicitent à plusieurs reprises pour sa persévérance et sa détermination à s'en sortir.
- Les participants ont pu en connaître/savoir plus sur la santé mentale.
- Les participants ont trouvé intéressant que Jean-François raconte son parcours de vie.

Commentaires généraux :

- Les participants ont apprécié la pochette d'information remise à chacun au début de la rencontre.
- Chacun a trouvé l'atelier instructif, en général ce fut une belle conférence.
- Le travail d'équipe fait pour l'atelier fut un franc succès.
- Bonne description de la réalité en santé mentale

Animation : Les participants ont aimé l'animation faite par David et même trouvent qu'il ferait un très bon travailleur social. C'était un peu long, mais l'intervention en valait la peine.



Perspectives d'action et priorités  
2011-2012



## **Perspectives d'actions et priorités**

**Poursuivre le travail de contacts avec les directions de services et les responsables des Tables de concertation en santé mentale pour une meilleure collaboration à la mission du RAIDDAT, notamment dans la défense des droits et l'appropriation du pouvoir.**

- Accentuer la vigilance de l'organisme quant aux pratiques psychiatriques en centre hospitalier.
- Mener des actions systémiques pour réduire les pratiques qui ne respectent pas les droits des personnes, notamment en matière d'isolement et de contention dans les institutions et dans les ressources d'hébergement.
- Questionner le milieu et proposer une réflexion critique sur les pratiques de réseau intégré de services, en lien avec le respect des droits.
- Être présents dans les organismes de Santé mentale de la région dans le but d'assurer une meilleure disponibilité pour la défense des droits. Organiser des rencontres d'information sur différents thèmes sur les droits.

**Informier et accompagner les membres sur les modifications aux lois et aux droits qui s'appliquent à eux.**

- Déploiement de campagnes d'information pour que le RAIDDAT soit plus connu dans les milieux actuellement moins couverts, soit, Amos et Ville Marie.
- Organiser des rencontres régulières d'usagers dans leur milieu et à l'échelle régionale.
- Produire un recueil de situations réelles que les usagers ont vécu, et tout mettre en œuvre pour la publication.
- Mise en œuvre du bulletin du RAIDDAT (journal) et mise à jour du site Internet du RAIDDAT.

**Poursuivre et intensifier les efforts de regroupement des personnes utilisatrices de services en santé mentale dans la région. de leur donner toute la place qui leur revient lors de décision les concernant.**

- Organiser des rencontres d'information sur différent thème sur les droit.
- Café échange, rencontre usager sur différent thème ex : appropriation du pouvoir, stigmatisation etc....
- Favoriser les échanges entre les personnes ayant vécu des expériences similaires en santé mentale.

**Tout mettre en œuvre pour assurer une formation continue en droits pour les conseillères et pour les administrateurs du RAIDDAT**

- Se questionner sur le milieu et proposer une réflexion critique sur les pratiques de réseau intégré de services, en lien avec le respect des droits.
- Intensifier les efforts de regroupement des personnes utilisatrices de services en santé mentale dans la région et diffuser des outils de nature à développer leurs capacités.
- Maintenir une disponibilité de services continus d'aide et d'accompagnement, selon la mission de l'organisme, malgré les budgets restreint.
- Consolider la formation donnée aux administrateurs du RAIDDAT.
- Participer à des échanges et formations avec des administrateurs de groupes à vocation similaire.

Prévisions budgétaires 2012-2013  
RAIDDAT



## Prévisions budgétaires 2012-2013

RAIDAT

### Revenus

SACA	88 305,00 \$
MSSS	71 138,00 \$
Subvention Intégration au travail	
Projets Interagir	1 800,00 \$
Remboursement de taxes et autres	4 500,00 \$
Autres revenus	150,00 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>165 893,00 \$</b>

### Dépenses

Salaires et avantages sociaux	118 391,94 \$
Recrutement de personnel	0,00 \$
Loyer	13 569,12 \$
Assurances, cotisations, taxes, licences	4 200,00 \$
Téléphones et communications	3 000,00 \$
Électricité et chauffage	3 500,00 \$
Papeterie et dépenses de bureau	3 380,00 \$
Vie associative (CA, comités, formations, etc.)	7 000,00 \$
Frais de déplacements employés	7 000,00 \$
Documentation	200,00 \$
Promotion, publicités et publications	2 500,00 \$
Équipement et immobilisation	1 000,00 \$
Événements spéciaux	7 300,00 \$
Formation des employés incl. Colloques	1 000,00 \$
Honoraires professionnels	100,00 \$
Frais bancaires	120,00 \$
Formation des usagers incl. Colloques	3 000,00 \$
Assemblée générale	700,00 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>175 961,06 \$</b>

**Surplus ou déficit** **10 068,06 -**

RAPPORT  
ANNUEL  
2011-2012

Défense des droits  
**RAIDDAT**  
en santé mentale